

NOUVELLES

CSN

Numéro 311
21 septembre
1990



**Plus rien
ne sera pareil**

Publicité et
information:
un maquillage
corrosif
Page 6

Coordination
Jean-Pierre Paré
(514-598-2159)

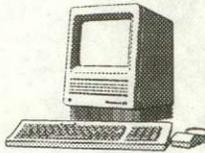
Rédaction
Michel Crête
Guy Ferland
Louis-Serge Houle
Thérèse Jean
Luc Latraverse
Lucie Laurin
Jean-Pierre Paré
Michel Rioux

Collaborations
Luc Gosselin
Jacques Guay
Michel Tremblay
Clément Trudel

Photographes
Alain Chagnon
Robert Fréchette
Hélène Rochon

**Conception
graphique**
Jean Gladu

**Montage
informatique**
Jean Gladu
Sophie Marcoux
Jean-Pierre Paré



Caricaturiste
Garnotte

Impression
Les travailleurs et travailleuses
syndiqués CSN de L'Imprimerie
L'Éclaireur de Beauceville

Distribution
L'équipe de
distribution CSN

NOUVELLES CSN est l'organe officiel de la
Confédération des syndicats nationaux. Publié
à tous les quinze jours, il est tiré à 32.000 exem-
plaires et distribué gratuitement dans les syndi-
cats de la CSN à travers le Québec, à raison
d'un exemplaire par dix membres, en principe.
Les syndicats locaux ont l'autorisation (et notre
encouragement) d'en reproduire le contenu.
Pour recevoir des copies supplémentaires: CSN
adressage, 1601 de Lorimier, Montréal H2K 4M5.

**Numéro de
téléphone
central:
598-2121**

RÉDACTION

514-598-2159

DISTRIBUTION

514-598-2233

NOUVELLES CSN 311 page 2

Plus rien ne sera pareil

3

On croyait vivre avec eux dans une certaine harmonie, depuis tout ce temps. Les événements de cet été nous ont soudain fait découvrir que non seulement les Mohawks se considèrent comme une nation véritablement souveraine, mais aussi que leurs approches et leurs façons d'agir sont très distinctes des nôtres. Le choc. Tout à coup, les Indiens ne ressemblent en rien à ceux des livres d'histoire de notre petite école.

Le point de vue du président de la Ligue des droits et libertés, Gérald Mackenzie.

Un maquillage corrosif

6

Qu'est devenue la belle mission de la presse libre, garante de la vie démocratique, voix des faibles contre les puissants, débusqueuse de l'injustice, gardienne du bien commun, mémoire de la société?

Les journalistes s'inquiètent de l'invasion de la publicité déguisée, celle qui se faufile dans l'information elle-même, qui en prend les apparences pour en usurper la crédibilité.

Ils s'en sont parlé lors d'un récent colloque organisé par la Fédération nationale des communications de la CSN.



On s'équipe pour l'avenir

9



Après huit années de réorganisation, les travailleurs CSN du secteur de la construction s'apprentent à prendre en main leur destinée en donnant un caractère permanent aux structures fédératives mises en place il y a trois ans.

L'été des hôtels

10

Trente syndicats du secteur de l'hôtellerie étaient en négociation de renouvellement de conventions collectives, cet été. À ce jour, 24 d'entre eux ont conclu des ententes qui, en plus d'atteindre les objectifs communs qu'ils s'étaient fixés, comportent plusieurs gains qu'ils n'avaient pu décrocher en 1987.



Qu'est-ce qui attend les CLSC?

12

C'est bientôt que le gouvernement rendra publique sa réforme dans les services de santé et les services sociaux. Une réforme qui devrait avoir un impact considérable sur le rôle des CLSC. Belle occasion de leur restituer la place qui leur était dévolue à l'origine. Mais nos élus la saisiront-ils?

NOUVELLES

14-17

Les syndicalistes irlandais surveillent Bombardier • Une grande première, et des gros gains, pour les travailleurs d'Expro • Succès de la campagne de soutien aux huit suspendus de Voyageur • Un membre de la CSN reçoit le prix Mérite 1990 de l'Office de la langue française • Les lesbiennes et les gais sortent des placards • Le rêve d'une société nouvelle.

CHRONIQUES

- **D'UN AUTRE OEIL:** Épître à Jean-Paul II, par Clément Trudel.
- **LES AUTRES:** par Luc Gosselin.
- **PARLONS MÉDIA, ÇA PRESSE:** Un vrai «théâtre des opérations», par Jacques Guay.
- **CINÉMA:** Le Réjean Ducharme du cinéma québécois, par Michel Tremblay.
- **MUSIQUE:** Carole Laure, par Michel Crête et Louis-Serge Houle.
- **BILLET:** Les Warriors et le Golfe, par Michel Rioux.



Plus rien ne sera pareil

Le conflit qui oppose les gouvernements du Québec et d'Ottawa aux Mohawks a secoué tout le Québec. L'affaire a fait le tour du globe. Elle a cassé des liens qu'on croyait pourtant harmonieux entre Blancs et Amérindiens... Un été à la suite duquel plus rien ne sera pareil. Tout à coup, on réalise que les Amérindiens ne sont pas seulement des gens dont nos livres d'histoire de la petite école parlaient. Soudainement, on réalise que des Amérindiens vivent au Québec. Des Amérindiens qui, plus que de vouloir seulement vivre, réclament le droit d'exister.

Par Thérèse Jean

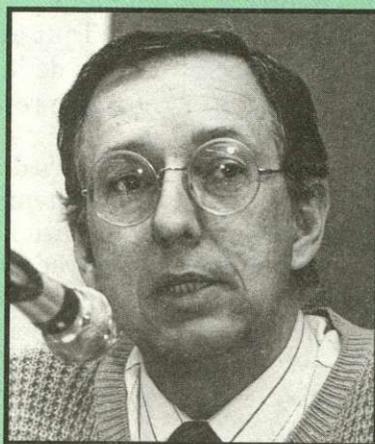
Le raid effectué par la Sûreté du Québec, le 11 juillet dernier, aura été l'élément déclencheur de la crise survenue à Kanesatake et Kahnawake. À compter de ce moment, de part et d'autre, les événements se sont précipités et ont eu pour effet de catapulter tout le monde dans une situation qui était loin d'être prévue ou recherchée au départ. Mais le conflit entre gouvernements et Mohawks couvait bien avant cette date.

C'est ce qu'a expliqué le président de la Ligue des droits et libertés, Gérald Mackenzie, devant le conseil confédéral de la CSN qui a réservé une bonne partie de ses récentes délibérations à cette crise. «*Si nous ne prenons pas au sérieux les Autochtones, c'est notre propre projet de souveraineté qui sera tronqué*», d'affirmer

Mackenzie.

Pour sa part, la Ligue des droits et libertés se reconnaît certaines faiblesses: «*Nous n'avons pas suffisamment fait preuve de clarté dans la défense des droits qui étaient en cause de part et d'autre*», a lancé Gérald Mackenzie, convaincu qu'une analyse sérieuse des événements survenus cet été devra être faite. Il souhaite à cet effet la formation d'une

commission mixte composée de Blancs et d'Indiens indépendants dont la tâche principale serait d'examiner les responsabilités dans la violation des droits et de suggérer des pistes de solutions à long terme. Il demande également que soit rigoureusement analysé le



Gérald Mackenzie

rôle qu'ont joué les forces armées canadiennes.

Les Autochtones? Connais pas!

«*Les relations internationales doivent débou-*



cher sur une autre dynamique que celle qui s'est révélée cet été.» Pour Mackenzie, le principal point d'achoppement, au delà de la stratégie des Warriors, des discours des gouvernements et de l'armée, c'est la méconnaissance profonde que nous avons des Autochtones: «Nous ne parlons pas le même langage. Au cours de notre mission d'observation, nous avons pu constater à quel point les approches étaient différentes de part et d'autre. Les Mohawks se voient comme une nation souveraine. Ils se sont toujours vus comme cela.»

Mackenzie en veut pour preuve le traité des voies parallèles signé en 1650 entre les Mohawks et les Hollandais, les premiers arrivants européens sur l'île de Manhattan, et qui reconnaissait la coexistence et l'égalité des deux groupes. Depuis, les Mohawks ont toujours maintenu cette tradition et n'ont jamais signé d'autre traité avec les Blancs. Pour le président de la Ligue des droits et libertés, «il est important de prendre en compte le mouvement politique qui se trouve derrière la nation Mohawk pour comprendre la suite des événements. Les Warriors sont issus de ce mouvement. Aussi est-il faux de prétendre que les Warriors ne sont que des criminels ou des protecteurs de bingo et de vente de cigarettes. La fonction des Warriors est ancienne. Elle est liée à la protection de leur État. Tout ce qui gravite autour de la vente des cigarettes, des bingos, est une fonction tout à fait nouvelle et représente pour eux une façon de se prendre en main et de ne plus dépendre de

l'État blanc.»

Le président de la Ligue des droits et libertés est d'avis que plusieurs actes et gestes commis pendant ce conflit sont critiquables. Par exemple: les agissements de la Sûreté du Québec; l'utilisation des armes; le saccage des maisons; la signature de l'entente mettant en présence le juge Gold, le ministre Ciaccia et des Warriors armés. Mackenzie garde toutefois une opinion fort critique du rôle des médias: «Il fut un temps cet été où la tolé-

rance n'avait pas beaucoup de place. Ce qui a compliqué d'autant les interventions de groupes démocrates, car peu d'espace était laissé à la nuance. Les Warriors étaient tous des criminels et ceux qui les appuyaient se voyaient affublés de la même étiquette.»

L'après-crise

«Dans les jours à venir, il y aura cessation du conflit. Vraisemblablement tous ceux qui sont au Centre de désintoxication se retrouveront à

La CSN et la crise amérindienne

La CSN n'est pas restée un observateur neutre dans toute cette crise qui a secoué le Québec. Dès les premières heures du conflit, elle est intervenue publiquement pour que les conditions soient mises en place afin d'accélérer la négociation et éviter tout affrontement. Par la suite, la CSN a été approchée pour participer à la mise en place d'une commission qui présiderait le désarmement.

Tout au long de cette crise, la CSN a constamment préconisé la voie de la négociation et des solutions pacifiques. Elle a dénoncé le recours aux forces armées et n'a jamais donné son aval à la stratégie des Warriors.

Lors du conseil Confédéral de septembre, le président de la CSN a avancé un certain nombre de mesures visant à rétablir des relations harmonieuses entre Blancs et Amérindiens:

- contrecarrer tout mouvement ségrégationniste qui voudrait que les nations autochtones vivent en vase clos, sans rapport avec la société québécoise;
- favoriser l'éducation interculturelle et interraciale;
- amener l'opinion publique à distinguer ce qui est droit de ce qui est stratégie;
- presser les gouvernements pour que les instances judiciaires fassent preuve de clémence afin que les nations autochtones ne se sentent pas toutes condamnées;
- instaurer le plus rapidement possible une négociation crédible qui s'attaque au fond des problèmes.

«Mais surtout, a affirmé Gerald Larose, nous avons une occasion exceptionnelle de contribuer à restaurer l'harmonie dans la société en intégrant l'enjeu que sont les nations autochtones dans notre propre définition de société.»

Farhnam. C'est après ça qu'on verra si Bourassa tiendra parole et s'il acceptera de négocier. Jusqu'à maintenant, c'est le gouvernement canadien qui a été le principal maître d'oeuvre de la négociation. Aucune solution n'a pu émerger à ce jour parce que le gouverne-

ment canadien est convaincu de l'efficacité de son cadre de négociation, qui se résume essentiellement à la question des droits territoriaux. En d'autres termes: est-ce que ça fait assez longtemps que vous habitez là pour avoir droit à des terrains?»

En attendant une véritable négociation sur le fond, pour aider à la solution du conflit, la Ligue des droits et libertés lance l'idée d'une justice mixte où la justice indienne gagnerait une certaine reconnaissance de la part de nos tribunaux. ■

Les enjeux de société actuels: un défi colossal

-Gérald Larose

Dressant, à l'ouverture du Conseil fédéral, le 14 septembre, le portrait de la conjoncture économique, politique et sociale dans laquelle se déploieront les mandats issus du 55e Congrès, le président de la CSN affirmait: «Cette année peut-être plus que les autres années, il y a des enjeux de société qui vont se jouer.»

Récession économique, secteur public (particulièrement la réforme du réseau de la santé et des services sociaux), et l'avenir constitutionnel du Québec sont les trois grands enjeux identifiés par Gérald Larose.

Déjà, le 55e Congrès de la CSN cernait l'environnement dans lequel l'action syndicale évoluera au cours des prochaines années. Qu'on le veuille ou non, l'application du traité du libre-échange, l'échec constitutionnel du Lac Meech, posent des défis à l'ensemble de la société. «Ce nouveau contexte, mentionnait le président de la CSN, impose le défi colossal de mettre en place les conditions nécessaires pour garantir le futur de nos secteurs, de nos emplois, de nos services publics, le futur de notre société distincte. Les mandats du 55e Congrès sont autant de pièces stratégiques à camper afin de créer des conditions garantissant davantage notre avenir de travailleuses et de travailleurs.»

Parmi ces pièces stratégiques se trouve d'abord la nécessité d'accroître les interventions syndicales dans les domaines de l'organisation du travail, des changements tech-

«À travers la crise de cet été, a déclaré le président de la CSN au Conseil fédéral, des droits ont été bafoués des deux côtés. La cohabitation relativement harmonieuse acquise au fil des ans a été dramatiquement ébranlée. Plusieurs pots ont été cassés, il nous faut aujourd'hui les réparer.»

nologiques, de la formation professionnelle, des investissements, etc. Cela pour éviter qu'il ne se développe au Québec une économie de périphérie au détriment de la majorité de la population.

La question nationale: un enjeu capital

On sait par ailleurs que la question constitutionnelle occupera une place prédominante dans l'actualité, particulièrement cet automne. La CSN, qui a fait connaître sa participation à la Commission Bélanger-Campeau, ne limitera pas son travail à cette seule dimension. Déjà, toute une démarche est enclenchée afin de mettre à contribution toutes les composantes de la CSN, d'autres organisations syndicales et les groupes populaires dans la définition d'un projet de Québec souverain.



«L'indépendance, de dire Gérald Larose, ne se fera pas sans une volonté populaire et majoritaire. Rien n'est acquis. Le danger qui nous guette, c'est de laisser s'échapper le momentum et de perdre les convergences qui se sont développées ces derniers mois.» Concrètement, la CSN voit la nécessité de former une organisation non-partisane dont l'adhésion serait individuelle. Celle-ci aurait pour principal objectif d'amener la société québécoise à un Québec souverain. «Le principal défi, indique le président de la CSN, est celui de créer sur le terrain un rapport de force tel qu'il devienne incontournable.» La CSN a indiqué sa disponibilité et sa volonté pour collaborer avec quiconque voudra mettre en place ce projet. ■

Au début des années 60, sous la poussée de la Révolution tranquille, les journalistes se sont affranchis des pots-de-vin directs, ces fameuses «enveloppes» qui aboutissaient sur leur pupitre, à l'occasion, compensant leurs salaires longtemps très bas. Puis ils se sont syndiqués, ont négocié des salaires décents et des conditions professionnelles leur permettant d'accomplir leur travail à l'abri des pressions. Mais les pressions sont revenues en force sous des formes plus subtiles, et les journalistes se demandent aujourd'hui s'ils n'ont pas un peu trop relâché leur attention, et s'ils n'ont pas un peu décroché de leurs syndicats grâce auxquels ils préservaient leur indépendance et leur intégrité.

Comment contrer l'invasion tranquille de la publicité dans l'information? C'était l'objet d'un colloque de la Fédération nationale des communications, au mois de juin.



Dur métier que celui de journaliste, à une époque où la publicité se déguise en information d'intérêt public, tandis que les médias se muent en promoteurs commerciaux! Qu'est devenue la belle mission de la presse libre, garante de la vie démocratique, voix des faibles contre les puissants, débusqueuse de l'injustice, gardienne du bien commun, mémoire de la société? La publicité aurait-elle à ce point investi l'information que n'auraient plus de sens les noms évocateurs qu'affectionnent depuis toujours les journaux?: *Le Soleil, l'Éclaireur, La Parole, La Tribune, Le Droit, Le Devoir, La Voix, Le Courrier, L'Écho, L'Actualité, Libération!*

Il y a des journalistes qui s'en inquiètent, et qui en témoignent. Le colloque de la FNC tenu en juin sur cette question a été le révélateur d'un phénomène qui est en train d'éroder la dimension critique du métier de journaliste, sous la pression de la publicité déguisée. Non pas la publicité visible, celle qu'on enjambe pour glaner l'information dans les pages d'un journal; non pas celle qu'on fait taire entre les séquences d'une émission de télé; ni celle qui nous rensei-

La publicité déguisée en information

Un maquillage corrosif

Par Guy Ferland

gne utilement sur nos achats. Encore que le poids économique de certains annonceurs soit parfois déterminant dans le choix des informations rapportées. Mais au moins, dans ces cas-là, la situation est claire et les journalistes peuvent réagir.

L'enrobage

Ce qui inquiète les journalistes, c'est la publicité déguisée, celle qui se faufile dans l'information elle-même, qui en prend les apparences, pour en usurper la crédibilité. Elle se donne l'allure du reportage d'intérêt public dans les multiples cahiers spéciaux qui balayent de larges secteurs de la con-

sommation: automobile, mode, habitation, décoration, jardinage, restauration, tourisme, rentrée scolaire, etc. Elle se donne des airs de prestige sous l'étiquette de publiprospection. Elle se déguise en divertissement dans nombre d'émissions où abondent les «plogues» pour les annonceurs de la station. Elle fait la promotion non-critique d'événements culturels. Elle transforme les médias eux-mêmes en commanditaires d'événements, les plaçant ainsi en conflit d'intérêts.

Tout cela rétrécit considérablement le bassin des «vrais» journalistes à mesure que les publicitaires

et animateurs occupent les champs de la culture, des arts, des loisirs, voire de l'économie, soi-disant pour divertir le public par une information dite «positive» ou «douce», excluant toute analyse critique, et qui ne sert en fait qu'à vendre des produits et des services exactement comme la publicité traditionnelle. Et même s'il arrive que l'enrobage d'information destiné à accroître la crédibilité de cette publicité soit confié à des journalistes, ce sont la plupart du temps des pigistes, qui sont évidemment plus vulnérables aux pressions des commanditaires, puisqu'ils n'ont aucune protection.

Les «P.R.»

Le rétrécissement du bassin journalistique est encore amplifié par la prolifération des services de relations publiques destinés à acheminer une information particulière dans les médias, ou à donner une image positive d'un événement, d'une intervention, d'une décision, etc.

Sous prétexte de facili-

ter la tâche des journalistes, ces services, souvent rattachés à des maisons de publicité, mettent des balises à leur travail, agissent comme un écran entre eux et les événements, entre eux et les acteurs sociaux. Pensons aux relations publiques de l'armée depuis son intervention dans la crise amérindienne...

La publicité déguisée a à ce point investi l'information qu'elle lui a même imposé son vocabulaire. Ainsi, quand l'animatrice vedette de Radio-Canada demande au correspondant de Winnipeg: «Croyez-vous que M. Filmon pourra vendre l'accord du lac Meech à sa législature?», c'est ravaler singulièrement le débat démocratique dont l'information libre est garante. Ou quand on lit dans *Le Devoir*: «Le tribunal n'a pas acheté cette défense», c'est faire bien peu de cas des règles de droit dans une société démocratique. Les meilleurs journalistes n'échappent pas à ce glissement des valeurs qui, insidieusement, réduit les rapports sociaux à des échanges marchands, et les idées à des produits dont l'intérêt dépend du succès de leur mise en marché. C'est dans ce terrain que se propage l'information-spectacle, l'information vendeuse, et que s'étiole l'information libre, qui sert à éclairer les choix et les jugements des personnes libres.

Un appel aux éditeurs

C'est par un appel aux éditeurs que s'est terminé le colloque de la FNC sur cette dilution de l'information par la publicité. Bien sûr, les entreprises de presse ont besoin des annonceurs pour assurer leur rentabilité. Mais à l'inverse, les annonceurs recherchent dans les médias une crédibilité que la publicité seule n'obtient pas, ou obtient moins. D'où leur tendance à maquiller leurs messages en information. Si, à court terme, ce procédé permet aux entreprises de

presse de grossir leurs revenus publicitaires, n'équivaut-il pas à couper la branche sur laquelle elles sont assises? Car à force de déqualifier l'information, les médias perdront leur crédibilité et ne seront plus intéressants

comme véhicule publicitaire. Ce que d'ailleurs ne s'est pas gêné pour dire le vice-président de la compagnie BCP, Pierre Arthur, qui voit dans la publicité l'information du futur, une information que les développements techno-

logiques permettront d'adapter aux appétits de chaque individu-consommateur, désormais «libéré» de ses attributs de citoyen.



Maurice Rainville,

professeur à l'Université de Moncton:

«La publicité, dont l'intention finale est le profit, ne peut être considérée comme de l'information, dont l'intention finale est le bien-être général.»

Bertrand Tremblay,

journaliste au Quotidien:

«Bien distinguer les genres: les journalistes doivent demeurer des esclaves de la vérité, et les publicitaires, des marchands de publicité.»

Alain Kemeid,

journaliste à Radio-Canada:

«Les journalistes tombent souvent dans le panneau du marketing. La relance de Perrier est un exemple où le message du publicitaire est devenu la nouvelle, au détriment du public qui n'a jamais su pourquoi on avait trouvé du benzène dans l'eau Perrier.»

«La résistance est là»

-Louiselle Lévesque

Avant qu'il ne soit trop tard, que le public ait perdu confiance dans ses médias, ne pourrait-on imaginer qu'information et publicité apprennent à coexister en harmonie?

André Noël, président de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, a proposé un «pacte de non-agression» entre les chefs d'entreprises de presse, suivant lequel ils conviendraient de mettre fin à la pratique des commandites d'événements.



De son côté, Jean-Claude Picard, directeur de l'information de Radio-Canada à Québec, a suggéré la tenue d'«États généraux pour examiner la profession sous toutes ses coutures». Quelle

que soit la solution retenue, elle devra prévoir une place importante aux syndicats de journalistes, dont la surveillance de la qualité de l'information et de l'acte professionnel devrait être l'un des mandats. Ce qui suppose, d'une part, un travail

de sensibilisation auprès de leurs membres et, d'autre part, de concertation entre les syndicats afin de développer une vision commune de l'éthique journalistique.

Par ailleurs, les syndicats doivent tenter de négocier avec les employeurs des protocoles d'entente visant à libérer la profession de la publicité déguisée en information.

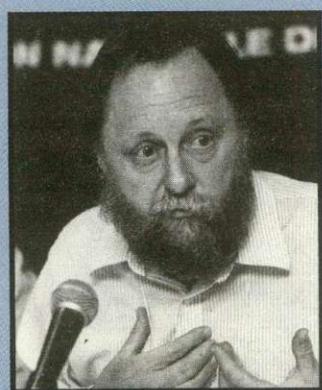
«Au cours du colloque, nous nous sommes rendu compte que la résistance est là, déclare Louiselle Lévesque, secrétaire générale de la FNC, également membre du comité d'éthique journalistique de la FNC. Mais elle est dispersée. Il faut la concentrer et l'appuyer partout où elle se manifeste.»





L'information, rempart de la démocratie

Par Lucie Laurin



Jacques Guay,
professeur à
l'Université Laval:
*«La démocratie est
essentiellement
partage et contrôle
du pouvoir, et ce
qui la nourrit, c'est
la circulation de
l'information.»*

L'assemblée a chaudement applaudi lorsque Louis Martin, animateur du colloque, s'est transformé en journaliste inquiet pour interpellier Pierre Arthur, vice-président de la firme BCP Publicité-Marketing, venu exposer à l'auditoire un «*publi-reportage*» destiné, disait-il, à informer, divertir et ainsi «*convaincre du bien fondé de (son) produit*».

Le conférencier avait poussé l'impudence jusqu'à brosser le tableau du citoyen consommateur de l'an 2000 assujetti à son «*micro-ordinateur avec télévision et câblesélecteur*», auquel il aurait préalablement décrit qui il est afin de lui permettre de déterminer l'organisation de sa vie et l'orientation de ses choix.

Louis Martin n'allait certes pas laisser passer ça. «*Je ne pouvais accepter le ton triomphaliste de ce publicitaire qui avait l'air de dire aux journalistes qu'il leur restait une petite place, expliquera-t-il plus tard. Pas plus que les valeurs masquées transpor-*

tées par son discours, celles d'une vision de la société axée sur le consommateur. Je ne voudrais pas qu'on étouffe sous le citoyen consommateur le citoyen tout court. Le jour où on acceptera ça, ce sera la fin de la démocratie.»

Car la démocratie exige que les individus soient en mesure de faire des choix conscients, libres, intelligents, afin de déléguer au gouvernement des personnes éclairées. «*Or, reprend Louis Martin, il y a des gens dont la fonction consiste à vendre des produits, ou des idées qui transportent des valeurs; ces gens tentent de manipuler le consommateur, de le convaincre d'adopter leur produit. Ce dernier se retrouverait écrasé sous le poids de la propagande, si ce n'était de l'information. Seule l'information, et une information forte, qui permet de se défendre, rend la publicité acceptable; car, autrement, comment s'y retrouver?*»

Le rôle premier de l'information, et des professionnels qui la font, consiste à faire comprendre le monde dans

lequel on vit. Comment? «*En présentant les faits de la façon la plus complète possible; en racontant les choses telles qu'elles sont, répond Louis Martin. Ensuite, en mettant les faits en perspective: un incendie qui survient pour la première fois dans un quartier, par exemple, ça ne signifie pas la même chose que le dixième incendie à se produire au même endroit en une semaine!*»

Une tâche, donc, dont les exigences se situent à l'opposé de celle de la publicité. Ceci étant dit, Louis Martin se défend bien de vouloir faire disparaître la publicité: «*Les deux perspectives, celles de la publicité et de l'information, ne sont pas incompatibles, dit-il; mais il est normal qu'elles s'affirment et s'affrontent. Elles reflètent le conflit plus profond entre la vision libérale et la responsabilité sociale. Cette dynamique, d'ailleurs, nous fait une société un peu buvable; mais il ne faut jamais laisser tomber la garde.*»

La CSN-Construction en congrès

On s'équipe pour l'avenir

Par Louis-Serge Houle

Après huit années de réorganisation, au cours desquelles la CSN et diverses composantes du mouvement ont joué un rôle majeur pour remettre sur pied la CSN-Construction, les membres de ce secteur reprendront en main leur fédération pour en assumer pleinement la destinée.

Du 27 au 30 septembre prochains, à Drummondville, près d'une centaine de délégués de la CSN-Construction prennent part au premier congrès de leur fédération depuis 1984 pour donner un caractère permanent aux structures mises en place depuis trois ans.

«Ce congrès est historique et démontre que la CSN-Construction a repris sa place dans l'industrie, explique le coordonnateur Jean-Noël Bilodeau. Nous sommes partis de très loin et le congrès, en plus de démontrer la maturité des militants, témoigne de la force de la CSN qui a réussi, une fois de plus, à surmonter une crise profonde.»

Durant ces quatre journées, les délégués travailleront à doter la CSN-Construction de structures adaptées à ce secteur, suffisamment souples pour faire face aux défis qui attendent les membres

au cours de la décennie qui vient de débiter. Le thème, *On s'équipe pour l'avenir*, exprime bien le processus dans lequel s'engage la «nouvelle» fédération. «Par ses revendications, sa présence sur les chantiers, la

CSN-Construction joue un rôle majeur dans l'industrie, souligne Jean-Noël Bilodeau. Il faut maintenant qu'elle puisse se donner les moyens pour continuer à bien représenter ses membres, mais également à mener les luttes pour améliorer les conditions de travail des salarié-es de cette industrie. Et cela implique de redonner la fédération à ses syndicats, à ses militants.»

Des moments difficiles

En décembre 1982, lorsque la CSN a accepté la demande de réorganisation émanant du congrès de la Fédération nationale des syndicats du bâtiment et du Bois (FNSBB), l'avenir de cette fédération était remis en question. Fondée en 1924, à partir de syndicats qui furent parmi les premiers à regrouper des travailleurs au Québec, la FNSBB avait, en quelques années seulement, perdu plus de 40 000 membres en raison, entre autres, des tractations d'autres organisations syndicales et des gouvernements qui tentaient alors de la rayer de la carte syndicale.

Traversant une crise financière et subissant la défection de militants, la FNSBB ne comptait plus, à ce moment, que 8000 travailleurs actifs. Absente des gros chantiers, la CSN devait, de toute urgence, raviver la vie syndicale et trouver des emplois à ses membres.

Car la présence des militants sur les chantiers est d'autant plus importante que ce sont eux qui constituent la base du syndicalisme et voient à ce que les employeurs respectent les conditions de travail prévues dans le décret. Sa place sur les chantiers, la CSN l'a reprise, car aujourd'hui, plus de 21 000 membres de la centrale travaillent activement sur les quelque 30 000 qu'elle représente.

Cette réorganisation ne s'est pas faite en

dehors des luttes des travailleurs de cette industrie. La CSN-Construction a entrepris une série de campagnes et continué de revendiquer des améliorations aux conditions de travail, comme l'ancienneté

CONGRÈS CSN-CONSTRUCTION

27 • 28 • 29 • 30 Septembre 1990

Drummondville

CONSTRUCTION
**ON S'ÉQUIPE
POUR L'AVENIR**



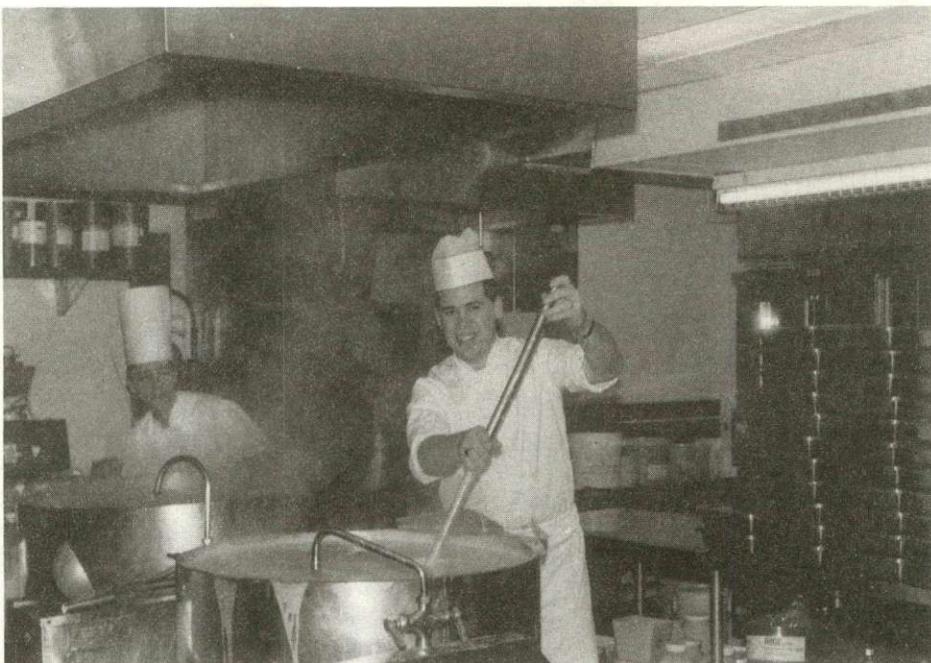
et la sécurité de revenu.

Huit ans plus tard, la réorganisation a donné les résultats escomptés. Les militants se sont entendus sur une structure politique adaptée à l'industrie qui sera soumise au congrès. Constituée de quelque 71 assemblées syndicales regroupées dans 13 syndicats régionaux, la CSN-Construction est maintenant prête à assumer toutes ses responsabilités.

L'été des hôtels

Par Michel Crête

Outre la «crise amérindienne», l'élection du premier député du Bloc québécois à Ottawa et le naufrage du Lac Meech, l'actualité québécoise a été marquée, cet été, par une certaine fébrilité syndicale dans l'industrie hôtelière. En effet, pas moins de 30 syndicats affiliés à la Fédération du commerce, regroupant 10000 travailleuses et travailleurs ont amorcé, en mai dernier, des négociations regroupées à l'échelle provinciale. Au moment de mettre sous presse, employeurs et syndicats de 24 de ces établissements avaient conclu des accords jugés dans l'ensemble satisfaisants, tant au plan local qu'à celui des revendications comprises dans la plate-forme commune de négociations adoptée ce printemps par les 30 syndicats. La présidente de la fédération Lise Poulin commente pour *Nouvelles CSN* les résultats de cet «été des hôtels.»



Yvon Hébert, cuisinier au Centre Sheraton de Montréal.

«Nous n'étions pas seuls sur la patinoire»

- Lise Poulin

«Avec les négociations de cette année, nous avons remarqué, jusqu'à maintenant, un meilleur équilibre entre les demandes locales, particulières à chacun des syndicats, et celles contenues dans la plate-forme commune. Ainsi, en plus d'atteindre, dans l'ensemble, les objectifs communs de la plate-forme, les syndicats sont allés chercher des gains qu'ils n'avaient pu obtenir en 1987.»

C'est là la conclusion à laquelle en arrive la présidente de la Fédération du commerce de la CSN, Lise Poulin, lorsqu'on lui demande ce qui ressort jusqu'à présent de cette importante ronde des négociations, même si le processus, il faut le préciser, n'est pas encore terminé.

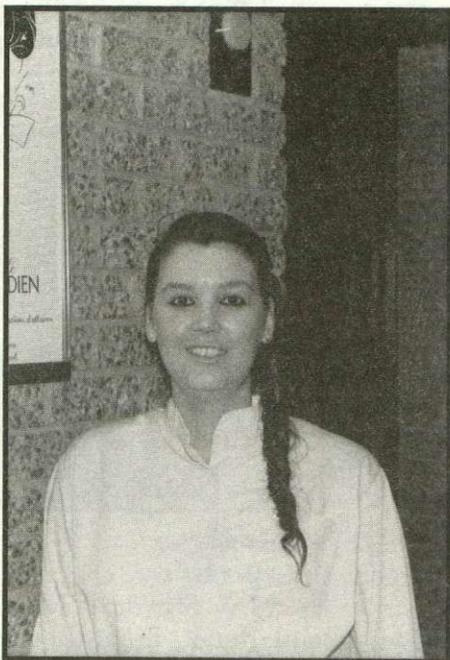
Invitée à commenter «la qualité» des contrats négociés, un exercice toujours délicat, Lise Poulin confie: «Bien sûr, nous n'avons pas décroché une vraie clause d'indexation complète. Toutefois, et c'est important, les employeurs ont répondu en partie à notre argumentation sur l'inflation et l'entrée en vigueur prochaine de la TPS en accordant aux syndicats une protection, par lettre d'entente, de 1,75% pour faire face à cette TPS.» La porte-parole de la fédération estime par ailleurs que les syndiqué-es ont fait des gains majeurs en matière de

formation professionnelle et des congés de maternité, «des congés pratiquement inexistantes jusqu'à tout récemment.»

Vers une centralisation des négociations?

Cette année, comparativement aux négociations regroupées régionalement de Montréal et Québec en 1987 et 1988, les syndicats de l'industrie hôtelière ont fait face à une nouvelle donnée importante: la création d'une Association d'employeurs d'hôtels de Montréal, réunissant douze employeurs, qui eux aussi ont coordonné leurs négociations. «À chaque fois qu'on négociait au Bonaventure, au Centre Sheraton, au Quatre Saisons ou à d'autres tables de négociations, on sentait qu'on négociait avec la nouvelle association patronale, d'expliquer Lise Poulin. Aussi, on comprendra qu'après l'acceptation du projet de convention collective par les employé-es du Bonaventure, ce contrat est rapidement devenu un modèle («pattern») qu'on a systématiquement vu réapparaître aux autres tables où on retrouvait l'Association. Mais un modèle qu'on a quand même réussi à améliorer quelque peu.»

«Par contre, nous avons fait face à un groupe maintenant plus organisé que par le passé, de poursuivre Lise Poulin, une association qui n'a pas eu



Carole Baril, gouvernante au Méridien.



Lise Poulin, présidente de la Fédération du commerce.

peur de brandir la menace de lock-out et de l'appliquer, comme ce fut le cas au Méridien. Nous n'étions pas seuls sur la patinoire.»

Se dirige-t-on de plus en plus vers une centralisation des négociations? «Je suis portée à croire que les employeurs vont effectivement tenter de nous amener vers une centralisation des négociations. De notre côté, nous devons tenir compte de cette nouvelle tendance chez les employeurs, certes, mais dans le respect de trois principes fondamentaux qui ont toujours guidé notre fonctionnement en négociations regroupées, à savoir l'autonomie des syndicats, la coordination des négociations et la solidarité», de conclure Lise Poulin.

Le contrat

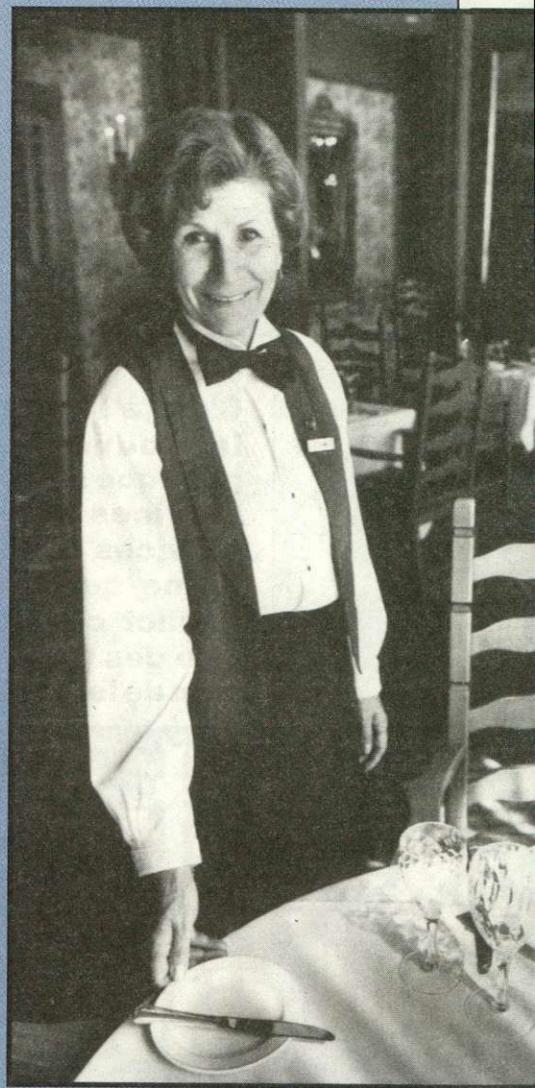
La plupart des contrats de travail acceptés par les assemblées générales jusqu'à ce jour reprennent, en tout ou en partie, les revendications mises de l'avant dans la plateforme commune de négociations.

Ainsi, jusqu'à maintenant, la plupart des conventions collectives sont d'une durée de trois ans et comprennent des augmentations de salaire de l'ordre de 16,25%, incluant (par lettre d'entente) une protection de 1,75% pour contrecarrer les effets inflationnistes de la taxe fédérale sur les produits et services (TPS).

Outre certains ajustements salariaux et des améliorations au plan local, ces conventions collectives comportent des gains aux chapitres suivants: congés de maladie (7 et 8 jours par année); congés de maternité (augmentation du nombre de jours de visites médicales et rémunération, par l'employeur, de 60% du salaire durant les deux semaines d'attente des prestations d'assurance-chômage); formation professionnelle (mise sur pied d'un programme, en collaboration avec l'employeur); garanties quotidiennes minimales d'heures de travail (6 heures pour les employé-es à pourboire et 8 heures pour les employé-es sans pourboire); réduction de la semaine de travail (de cinq à quatre ou trois journées); etc.

24 sur 30

Jusqu'à maintenant, pas moins de 24 accords (sur une possibilité de 30) ont été entérinés dans les établissements suivants: Auberge de la Rive à Sorel, Auberge des Gouverneurs Ile Charron, Auberge des Gouverneurs Rimouski, Auberge des Gouverneurs Ste-Foy, Bonaventure, Château de l'aéroport Mirabel, Centre Sheraton, Crowne Plaza, Grand Hôtel, Holiday Inn Richelieu, Hôtel des Gouverneurs Place Dupuis, Hôtel Maritime, Hôtel Méridien, Montreal Crescent, Quatre Saisons, Ramada Olympique, Ramada Centre-Ville, Ramada Décarie, Ramada Renaissance du Parc, Ritz Carlton, Reine Élisabeth, Venture Inn (ex-Holiday Inn Seigneurie), Wandlyn et l'Auberge des gouverneurs de Gatineau.

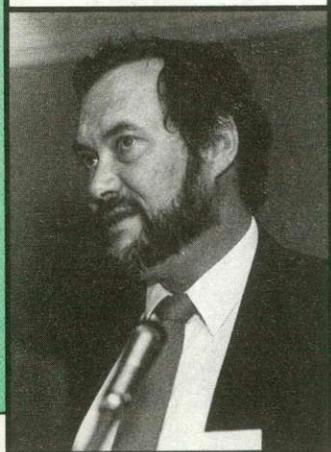


Réjeanne Carmichaël, serveuse au Hilton de Québec.

À venir

Il reste donc à compléter, dans les prochains jours et les prochaines semaines, des négociations aux endroits suivants: Holiday Inn Centre-Ville-Québec, Holiday Inn Séville, Hilton Dorval (où les réceptionnistes font face à un maraudage des Métallos), Hilton Québec, Holiday Inn Ste-Foy, l'ex-Châteaubriand (où l'employeur exige des licenciements sans égard pour l'ancienneté avant de reconnaître le syndicat) et au Nouvel Hôtel (qui est à vendre).

Marc Renaud



Jeanne d'Arc Vaillant



Carmelle Vigneault



C'est à l'automne 1990 que le gouvernement rendra publique sa réforme dans les services de santé et les services sociaux. Une réforme qui devrait avoir un impact considérable sur le rôle des CLSC *. Belle occasion de leur restituer la place

qui leur était dévolue à l'origine. Mais nos élus la saisiront-ils?

C'est ce qui a fait l'objet des discussions au cours du colloque intitulé CLSC, les enjeux de la réforme, tenues les 6, 7 et 8 septembre

derniers au Holiday Inn de Longueuil, et auquel les syndicats des CLSC et des CSS ** étaient invités à participer. La Fédération des CLSC, qui partage avec la CSN les grands objectifs que l'on voudrait voir appliquer par le gouvernement, y prenait une part active.

Qu'est-ce qui attend les CLSC?

Par Lucie Laurin

La santé, on le sait maintenant, est bien davantage que le résultat d'un ensemble de facteurs biologiques. Le sociologue de la santé Marc Renaud y est allé de données frappantes sur l'impact du soutien social, du chômage, de la pauvreté, du stress, etc, sur la santé. *«L'amélioration de la santé d'une population ne passe pas nécessairement par de plus grands investissements dans le monde médico-hospitalier»*, a-t-il soutenu. Et de citer l'exemple troublant du Japon, qui s'enorgueillit de la meilleure espérance de vie au monde tout en dépensant moins pour ses services de santé que la plupart des pays développés. C'est que le Japon a connu, ces dernières années, une prospérité économique enviable et surtout, une prospérité qui a bénéficié à toutes les couches de la population. *«Ce sont les stratégies d'investissements qui comptent, non la richesse; la santé sera meilleure dans les pays pauvres qui investissent dans l'éducation des femmes, lesquelles transmettent ensuite les valeurs acquises, que dans des pays plus riches, musulmans par exemple, où les femmes sont traditionnellement discriminées.»*

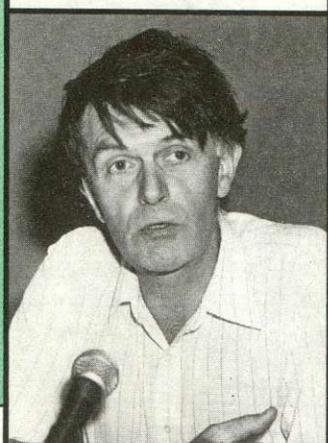
Inverser la pyramide

Investir dans le social donc. Travailler à réduire les inégalités. Un projet d'autant plus réalisable que nous avons déjà, au Québec, l'infrastructure nécessaire: les CLSC. Mais encore faut-il que la réforme gouvernementale en soit une véritable, qu'elle nous fasse enfin *«passer d'un système de maladies à un système de santé»*. C'est ce qu'a réclamé Mme Jeanne d'Arc Vaillant, directrice générale de la Fédération des CLSC.

Voilà, a-t-elle dit, qui suppose un virage majeur dans nos orientations, une inversion de la *«pyramide actuelle d'organisation et de dispensation de services»* qui *«repose sur sa pointe, c'est-à-dire d'abord sur des services lourds, spécialisés, axés sur le médico-hospitalier»*, pour faire des CLSC la porte d'entrée du système de santé.

La santé mentale: une mission pour les CLSC

Cette porte, une fois franchie, devrait donner accès à un éventail complet de services de santé et de services sociaux, dont des soins de santé mentale. La façon dont le gouvernement appliquera sa nouvelle politi-

Mario Beauvais**Claude Quiviger****Catherine Martin**

que de santé mentale, qui prévoit la création de nouveaux services de santé mentale dans les CLSC, n'est pas sans inquiéter tant les syndicats que les directions de CLSC. «*Les syndicats sont méfiants et avec raison*», a déclaré Carmelle Vigneault, conseillère syndicale à la FAS-CSN. *Comment instaurera-t-on l'allongement des heures d'ouverture des CLSC? Quelle formation donnera-t-on aux intervenants appelés à traiter avec une clientèle déjà marginalisée? Comment pourrions-nous éviter le piège de la concurrence avec le secteur communautaire, que tout semble encourager? L'expérience passée porte les syndicats à douter qu'ils seront pris en compte. Mais ils ne demandent pas mieux, je crois, que d'être convaincus du contraire.*» Chose certaine, ces derniers auront fort à faire pour identifier une solution à chacun de ces problèmes et définir la façon de la négocier.

Pour les militant-es des ressources alternatives, la réforme est, à n'en pas douter, une amélioration: «*L'hôpital a toujours représenté une prison pour les bénéficiaires*», a expliqué Mario Beauvais, président du Regroupement des ressources alternatives en

santé mentale. Depuis plusieurs années, ces derniers ont appris, au sein de leurs groupes, à participer au processus de leur réinsertion, et ils réclament maintenant la responsabilité de tous les services qu'ils peuvent développer eux-mêmes.

Le CLSC dans la communauté

Le rôle communautaire des CLSC a recueilli l'unanimité d'autant plus aisément que l'actuelle tendance à l'appauvrissement de la population en fait ressentir l'urgence. Or, à l'accroissement des inégalités, dont les liens avec la dégradation de l'état de santé ne sont plus à faire, les institutions publiques répondent en réservant leurs services - par ailleurs de plus en plus réduits - aux populations les plus défavorisées, nous faisant régresser «*d'un système de droits sociaux à un système de privilèges sociaux*», comme l'a déclaré un paneliste, Claude Quiviger.

Il est essentiel que les CLSC reviennent à leur mission préventive et adoptent une approche globale qui met l'accent «*sur les conditions à risques plutôt que sur les individus à risques*», a réclâmé Catherine Martin, conseillère en promotion de la santé au

DSC *** Maisonneuve-Rosemont. Telle approche, cependant, place les CLSC en situation inconfortable, coincés qu'ils sont entre leur statut d'institutions de l'État et leur obligation de lutter contre les inégalités d'un système géré par l'État. Les CLSC ont tout à gagner à s'associer de près aux groupes communautaires, que Claude Quiviger a qualifiés de «*voie royale de la démocratie*», non sans rappeler aux militant-es que leur lutte pour faire reconnaître l'importance des CLSC et des groupes communautaires ne doit pas masquer l'objectif central de bâtir une société plus équitable pour tous.

Une richesse à valoriser

Mais pendant que l'on se penche sur les grands objectifs, les travailleuses et travailleurs de CLSC et de CSS sont aux prises avec des conditions de travail qui vont en empirant. Or, rien ne permet de penser que le problème de l'essoufflement, un de leurs problèmes les plus criants, ait été pris en compte par le législateur. Le président de la CSN, Gérald Larose, a souligné l'importance de valoriser la richesse première du réseau de la santé qu'est sa main-d'oeuvre, ajoutant que les

syndicats, qui oeuvrent à améliorer les conditions de vie et de travail, font «*de la médecine à haute échelle*».

En clôturant le colloque, la présidente de la Fédération des affaires sociales, Catherine Lomède, a décrit la dualité vécue par les membres de la CSN qui travaillent dans les CLSC ou les CSS, celle d'être quotidiennement confrontés à de dures conditions de travail et de porter en même temps des revendications plus larges relatives à l'amélioration de la santé et du bien-être de toute la population. Après les avoir invités à se servir des moyens prévus dans leurs conventions collectives et à s'associer à tous leurs alliés naturels, elle s'est dit assurée que les membres de la CSN «*ont collectivement les ressources pour relever le défi de débattre au-delà des conditions de travail et maintenir leurs revendications d'une vraie réforme*».

* CLSC: Centre local de services communautaires.

** CSS: Centre de services sociaux.

*** DSC: Département de santé communautaire.

Le rêve d'une société nouvelle

Ça n'était encore jamais vu: des militants de groupes populaires et syndicaux de tout le Canada qui se rassemblent pour discuter de leurs préoccupations communes et jeter les bases de la solidarité. C'est ce qu'ont fait plus de 200 d'entre eux du 14 au 17 juin derniers, sous le thème «Travailler ensemble pour la solidarité sociale», à Saint-Augustin-de-Desmaures, près de la ville de Québec.

Cet événement a fourni l'occasion de rencontres exceptionnelles. C'est ainsi que des femmes autochtones du grand nord ont discuté avec des fermiers de l'Île-du-Prince-Édouard, des syndicalistes québécois avec des militants anti-pauvreté de la Saskatchewan, des pacifistes du Cap Breton avec des féministes ontariennes, etc.

Ce forum était or-

ganisé par le comité de travail sur la solidarité sociale, formé en 1986 pour combattre les politiques anti-sociales du gouvernement Mulroney. Ce comité avait publié, en 1987, une déclaration intitulée *Le temps de s'unir, Appel à la solidarité*, laquelle insistait sur la nécessité d'une participation démocratique au processus de décision des politiques économiques et sociales. Le document a été largement utilisé par les groupes populaires et les coalitions à travers le Canada, auxquels il a fourni un cadre de discussion sur les solutions de rechange aux politiques néo-libérales.

Lors du rassemblement de juin, les représentants des organismes participants (églises, mouvement syndical, nations autochtones, femmes, pacifistes, fermiers, coalitions régionales et

locales, écologistes, groupes d'éducation populaire, militants anti-pauvreté) ont fait le constat en ateliers

tour, le traité de libre-échange, la TPS, les coupures dans les programmes sociaux et le processus anti-démo-

crats par leur expérience, leurs méthodes de travail, leurs objectifs, leurs stratégies, leurs ressources, les délégué-es ont su établir des contacts et trouver une base commune à leurs actions futures. Ensemble, ils ont partagé leur rêve d'une société nouvelle, plus humaine, fondée sur des principes de justice sociale et d'égalité.

Au cours de la dernière plénière, le forum pour la solidarité sociale a réservé un accueil chaleureux aux revendications des nations autochtones, qu'il a saluées d'une ovation, et réclamé la reconnaissance du droit du Québec à l'autodétermination. Munis d'idées fécondes pour leur travail quotidien, les délégués ont regagné leurs régions, fermement résolus à travailler plus étroitement dans les mois à venir. ■



des effets de la crise économique et sociale engendrée par les politiques régressives du gouvernement. Tour à

cratique de réforme constitutionnelle ont subi les foudres unanimes des militant-es.

Bien que fort diffé-

Les lesbiennes et les gais sortent des placards

C'est à un Conseil confédéral postérieur au 54e Congrès de 1988 que fut votée la formation d'un comité dont la responsabilité serait de faire enquête, et de proposer les mesures correctives appropriées, sur les diverses formes de discrimination en milieu de travail que subissent les lesbiennes et les gais.

Les membres du comité se sont fixé les objectifs suivants: «1) réaliser une enquête sur la réalité vécue par ses membres; 2) recueillir des témoignages; 3) s'intégrer dans le réseau des organisations de lesbiennes et de gais dans le but d'être visible; 4) développer un réseau de militant-es qui rejoint le plus possible les diverses régions du Québec; 5) développer diverses revendications dans le but d'améliorer la situation des lesbiennes et des gais du Québec.»

Déjà, nous informe-t-on, des contacts ont été établis avec quelques organisations de lesbiennes et de gais de

Montréal afin de faire connaître le comité CSN. De plus, un questionnaire a été distribué aux délégué-es au dernier congrès pour amorcer la réalisation du premier objectif.

Dans le but d'être plus visible à l'intérieur du mouvement, le comité s'est doté d'un sigle, celui de la CSN intégré dans le triangle rose international de la communauté gaie. Le comité cherche également à mettre sur pied une équipe de militant-es provenant de toutes les régions du Québec afin d'avoir une vision plus juste des situations vécues et tolérées dans leur milieu de travail, et pour leur permettre de témoigner, de collaborer aux travaux du comité, de véhiculer l'information et de supporter ses revendications.

Renseignements: Comité des lesbiennes et des gais, Secrétariat général, 1601 de Lorimier, Montréal H2K 4M5. ■

Expro

Grande première ...et gros gains!

Grande première pour le syndicat d'Expro, à Valleyfield, et ses 475 travailleurs affiliés à la Fédération de la métallurgie (CSN)! Non seulement une entente sur le contenu de la convention collective est-elle intervenue six mois avant l'échéance, mais pour la première fois depuis 1976, aucun conflit n'a marqué la négociation.

Et comme le rapportait le vice-président Michel Lalonde à *Nouvelles CSN*, c'est loin d'être une signature à rabais.

Au plan salarial, on voit des augmentations de 4%, 5% et 5% par année, avec une protection du pouvoir d'achat pour les deux premières années. Des vacances de 5 semaines sont dorénavant acquises après 18 ans plutôt que 20 ans. Les postes de métier de 4e

classe passent de 4 à 9.

Ce qui est aussi de nature à soutenir le moral, un nouvel investisseur serait à la veille d'injecter des capitaux frais dans l'entreprise, ce qui aurait pour effet de consolider les emplois.

Gain d'import-



tance: les travailleurs ont réglé le contentieux qui existait depuis 1988 en regard de l'ancien fonds de pension, dont l'entreprise revendiquait un surplus accumulé de 1,6 millions\$. Les procédures sont en marche pour que les sommes contenues dans ce fonds, environ 4 millions\$ avec les intérêts, soient transférées dans le REER collectif de la CSN, Bâtirente.

En 1976, les travailleurs avaient connu 6 mois de grève; en 1980, ils avaient tenu deux journées d'étude; en 1981, ce furent 5 semaines de lock out; en 1983, une semaine de lock out; en 1985, ce furent 7 semaines de grève suivies, en 1988, de 7 semaines de lock out... On comprend pourquoi il s'agit cette année d'une grande première! ■



Les employés de Voyageur lors d'une manifestation contre leur employeur Paul Martin Jr, l'hiver dernier.

De la part des 8 de Voyageur: merci!

La campagne de soutien à huit travailleurs de la compagnie Voyageur qui avaient été suspendus à la fin des longs conflits de travail, en décembre 1989, a donné les résultats escomptés.

Le Comité du fonds d'aide aux quatre syndicats de Voyageur a en effet recueilli 22 535 \$ depuis.

«Les allocations du FDP, les contributions spéciales de 24 985 \$ provenant des quatre syndicats Voyageur et le 22 535 \$ du Comité du fonds d'aide nous ont permis de soutenir adéquatement ces personnes suspendues, ainsi que leurs familles, de dire Camille Larose, le responsable du comité. Tous ces montants ont fait en sorte qu'ils ont touché à chaque semaine des sommes de 370\$ à 435 \$». Signalons qu'il n'y a plus actuellement qu'une suspension sur huit en vigueur.

Poursa part, le secrétaire de la FEESP, François Juneau, a vu dans cette campagne «une autre des nombreuses facettes de la solidarité dont fait régulièrement preuve le mouvement.» Il a tenu à remercier les conseils centraux, les fédérations et les nombreux syndicats qui ont contribué à faire de cette campagne un succès. ■

À propos de la loi 116 (6)

Une chronique précédente (no 308 de *Nouvelles CSN*) indiquait que pour se conformer à la loi 116, un régime de retraite doit désormais être administré par un comité de retraite. La loi exige de plus que le comité soit composé d'au moins trois membres dont deux sont des représentants des participants (voir no 310) et le troisième, un membre externe.

Qui se qualifie comme membre externe au sens de la loi? Ce doit être une personne indépendante

du régime. Ainsi, on peut considérer pour ce poste une personne totalement étrangère au régime ou encore une personne plus proche, par exemple un employé qui n'est pas membre du régime. Ce peut être également une personne-conseil pourvu qu'elle n'assume aucune fonction au sein du régime; par exemple, un expert en gestion de placements pourrait siéger à titre de membre externe pourvu qu'il nesoit pas le gestionnaire des fonds du régime de

retraite. La présence d'un tel expert au sein du comité de retraite aurait l'avantage d'inciter le gestionnaire de la caisse de retraite à se surpasser s'il veut conserver la responsabilité de la gestion de ces fonds.

Sont exclus comme membre externe du comité de retraite: l'employeur; les participants du régime; certaines personnes agissant, de par leurs fonctions habituelles, au nom de l'employeur (membre du conseil d'administration, directeur, cadre); certai-

nes personnes agissant au nom des participants (conseiller syndical, dirigeant ou représentant du syndicat); toute personne à qui le comité de retraite a délégué des fonctions.

La loi 116 n'a aucune exigence quant aux conditions de désignation du membre externe; ces conditions doivent toutefois être précisées dans les règlements du régime de retraite.

Il est fortement suggéré que ce membre dit «indépendant» soit choisi par l'en-

semble des membres du comité de retraite. Puisque le membre externe est un membre à part entière du comité avec droit de vote, et puisque tous les membres de ce comité sont solidairement responsables des décisions qui y sont prises, il est important que la personne désignée comme membre indépendant soit minimalement compétente et capable de fonctionner efficacement dans le cadre d'un tel comité. ■

Johanne Bérard

Bombardier en Irlande du Nord Les travailleurs l'ont à l'oeil

Kenny Christine, président du Conseil du travail de la ville de Derry (20,000 membres), en Irlande du Nord, était récemment de passage parmi nous pour deux raisons principales.

D'abord, remercier la CSN, à travers son Conseil confédéral auquel il s'est adressé le 14 septembre, pour les pressions jusqu'à présent exercées sur la compagnie Bombardier afin que celle-ci mette en application les *Principes McBride* à son usine Shorts Aircraft de Belfast. Les *Principes McBride*, rappelons-le brièvement, constituent une sorte de «programme d'action positive» en faveur des travailleurs catholiques de là-bas.

Kenny Christine raconte que lorsque Bombardier a acheté cette importante usine, un des plus gros employeurs de la capitale, sa direction possédait un fort mauvais dos-

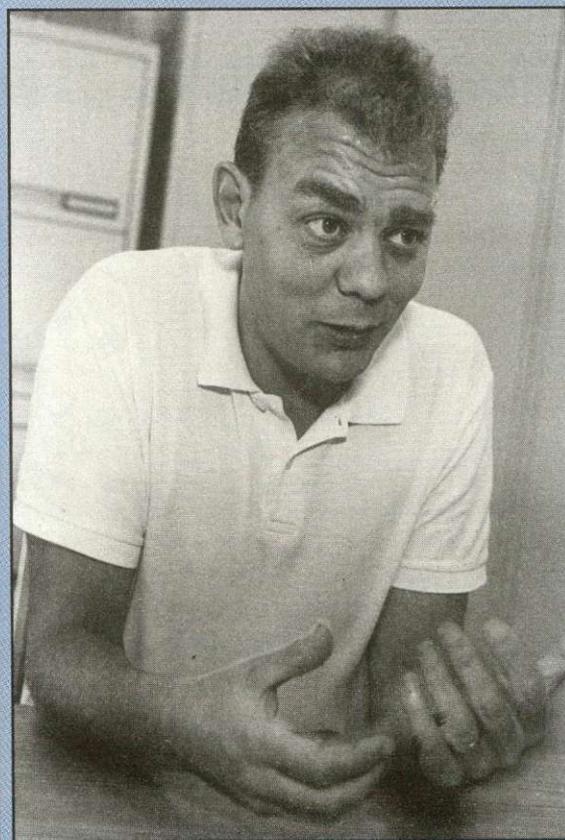
sier en ce qui touche la discrimination en emploi et les intimidations exercées à l'endroit des travailleurs catholiques. Grâce (entre autres) aux pressions de la CSN, souligne-t-il, la situation s'y est considérablement améliorée, même s'il y a encore du chemin à faire, et les travailleurs concernés en sont reconnaissants.

Des liens internationaux

Mais voilà que la même compagnie québécoise, selon les informations colligées par les syndicalistes irlandais, s'apprêterait à opérer un *take over* sur la compagnie Maydon Precision Engineering, située à Derry même, possiblement avec l'aide de subventions de Londres. Or, l'histoire des relations patronales-ouvrières de cette entreprise, jusqu'à présent propriété d'une

grosse multinationale britannique, n'est guère reluisante, explique M. Christine. Signalons seulement que l'usine est présentement sous le coup d'une fermeture et que les ouvriers ont dû opter pour son occupation afin de la garder opérationnelle.

«*Nous ne sommes pas contre l'acquisition éventuelle de Maydon par Bombardier, déclare le chef syndical de Derry. D'autant plus que les rumeurs qui l'entourent parlent également de création d'emplois supplémentaires advenant le cas. Mais nous voulons nous assurer que ce seront des emplois de qualité, payés convenablement, stables, et qui développeront les habilités de la main-d'oeuvre locale. Nous craignons aussi que cette acquisition ne se réalise que dans le but à court terme de résoudre un problème de nature politique en utilisant, pour favoriser l'image de l'en-*



Kenny Christine, président du Conseil du travail de Derry, en Irlande du Nord.

treprise en Irlande, la main-d'oeuvre catholique de Derry.»

C'est pourquoi M. Christine est venu rencontrer les officiers du syndicat CSN de l'usine Bombardier de La Pocatière: afin d'en savoir davantage sur les pratiques de l'en-

treprise québécoise, notamment en matière de relations patronales-ouvrières. «Nous souhaitons que ce soit là le début de liens internationaux fructueux, dit-il, car toute information nous sera certainement utile.» ■

55 ans de vie syndicale CSN



Ils ne sont pas nombreux, les syndicats qui sont affiliés à la CSN de façon ininterrompue depuis 55 ans. C'est le cas du Syndicat de l'industrie du journal du Québec, c'est-à-dire le syndicat qui regroupe les 300 distributeurs, aide-distributeurs et contrôleurs de dépôts du quotidien *La Presse*, lequel a été fondé le 2 septembre 1935. «*Le seul syndicat de distributeurs affilié à une centrale au Canada*», précisent-ils avec fierté.

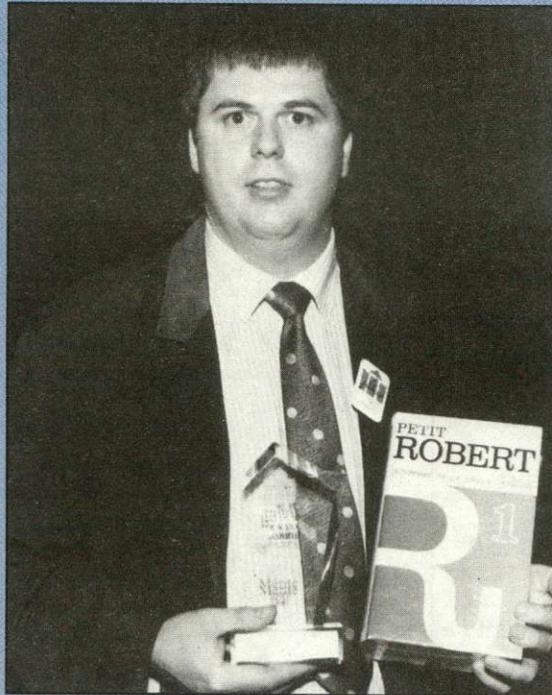
Fierté qu'ils ont récemment partagée lors d'une grande fête. Mais pourquoi le 55e anniversaire plutôt que le 50e, comme tout le monde? «*Parce qu'on ne s'en était pas aperçu au 50e!*», répond le vice-président du syndicat René Thibodeau...

Sur notre photo, la «table présidentielle» lors du souper: Laurent Bilodeau, trésorier; Sylvie et Jean-Pierre Piché; Christiane Duguay et Gilles Duguay, président; Denise Guérin; René Thibodeau, également trésorier de la Fédération nationale des communications; Suzanne et Michel Plouffe, délégué; et Joanne Émond. ■

«Le français, pour moi ça compte»

Pierre Leclair, de Textiles Monterey, obtient le *Mérite 1990*

Dans le cadre de la campagne «*Le français, pour moi ça compte*», Pierre Leclair, un opérateur de machine à teindre, membre du Syndicat des employés de Textiles Monterey, s'est vu remettre par le président de l'Office de la langue française, Pierre E. Laporte, le prix «*Mérite 1990*», pour les travaux accomplis dans son milieu de travail en matière de francisation.



Pierre Leclair, opérateur chez Textiles Monterey.

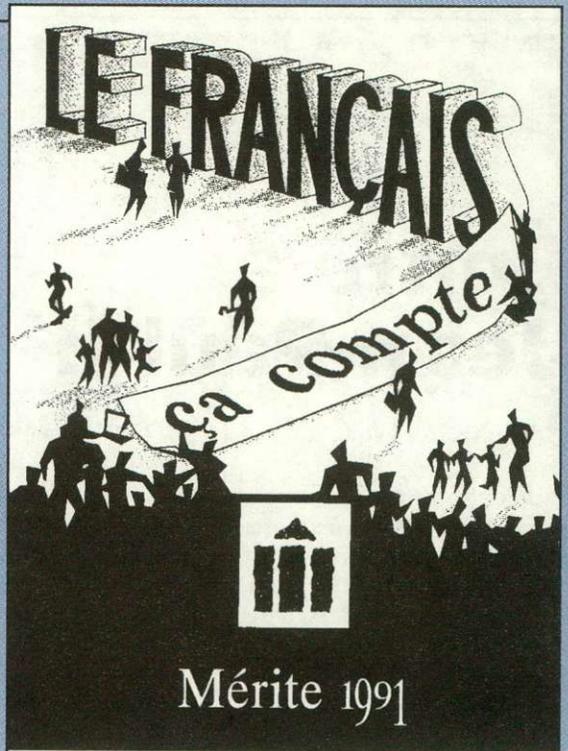
Pour la première fois cette année, le «*Mérite 1990*» s'adressait au milieu du travail. Sept prix ont été attribués à l'issue de cette campagne lancée en novembre dernier auprès de 10,000 entreprises. Pierre Leclair a remporté le «*Mérite 1990*» dans la catégorie «*Petites et moyennes entreprises, initiatives des employés*». Le travail de Pierre Leclair a essentiellement consisté à faire la promotion du français chez Textiles Monterey par la publication bi-mensuelle d'articles dans le journal syndical *L'éveil* où il traitait de la francisation des

termes en relation directe avec son travail. Ces textes affichés chez Textiles Monterey ont permis de rejoindre quelque 700 employés.

Ce travail de francisation a permis aux travailleuses et aux travailleurs de constater qu'ils pouvaient s'exprimer en français dans leur travail en utilisant les bonnes expressions.

Une telle initiative a pu voir le jour simplement en portant

une oreille attentive aux demandes ainsi qu'aux malaises que certains éprouvaient dans leur travail. Preuve est ainsi faite qu'il ne faut pas s'arrêter aux vieux préjugés qui circulent encore aujourd'hui concernant l'usage du français au travail, mais qu'il faut plutôt lutter pour conserver notre héritage culturel et le droit de s'exprimer et de communiquer dans notre langue: le français. ■



Mérite 1991

C'est le temps de s'inscrire

La campagne «*Le français, ça compte!*» entreprend sa quatrième année d'existence. Elle vise à identifier, valoriser et faire connaître les initiatives prises en milieu familial, en éducation et en milieu de travail, pour améliorer l'utilisation et la qualité du français.

Cette campagne comprend trois éléments: le «*Mérite 1991*», la Semaine du français, et le recueil d'activités primées au «*Mérite 1991*». En milieu de travail, tout membre du personnel ou tout membre de la direction peut présenter sa candidature, individuellement ou collectivement, en remplissant un formulaire.

Les initiatives soumises au «*Mérite 1991*» sont de tous ordres: elles peuvent concerner les communications, les relations de travail, l'exécution des tâches, etc. Elles doivent avoir été réalisées dans le milieu de travail entre le 1er janvier 1989 et le 31 décembre 1990. Les syndicats, ou les membres intéressés à participer au «*Mérite 1991*», peuvent se procurer un formulaire de participation en s'adressant au Service de la distribution de la CSN (514-598-2233). Ces formulaires doivent parvenir au Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec avant le 31 janvier 1991. ■



SECTIONS VARIABLES

SECTION DIVERSIFIÉE
SECTION OBLIGATIONS
SECTION MARCHÉ MONÉTAIRE
SECTION ACTIONS

Pour informations: 1-800-463-6984

VALEUR DES UNITÉS

	Il y a un an	Au 31-07-90	Rendement annuel
SECTION DIVERSIFIÉE	12,165 \$	12,081 \$	(0,69)%
SECTION OBLIGATIONS	11,736 \$	11,781 \$	0,38%
SECTION MARCHÉ MONÉTAIRE	11,374 \$	12,561 \$	10,44%
SECTION ACTIONS	13,741 \$	12,445 \$	(9,43)%

D'UN AUTRE OEIL

Épître à Jean-Paul II

Cher Karol Wojtyła,

Peut-être ma lettre vous parviendra-t-elle à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) où vous inaugureriez la basilique Notre-Dame de la Paix. Dites à Houphouët-Boigny que la paix est un bien précieux et qu'on l'obtient à prix d'or. De plus, les fidèles qui vous acclameront ne devraient pas avoir à réduire leur panier de provision pour payer ce privilège. Le philosophe-dramaturge-théologien que vous êtes, devenu l'un des leaders spirituels les plus télégeniques, sera, je suis sûr, sensible à ce rappel obligé à la dignité humaine, si tant est qu'elle doive coexister avec de grands projets vertueux et coûteux.

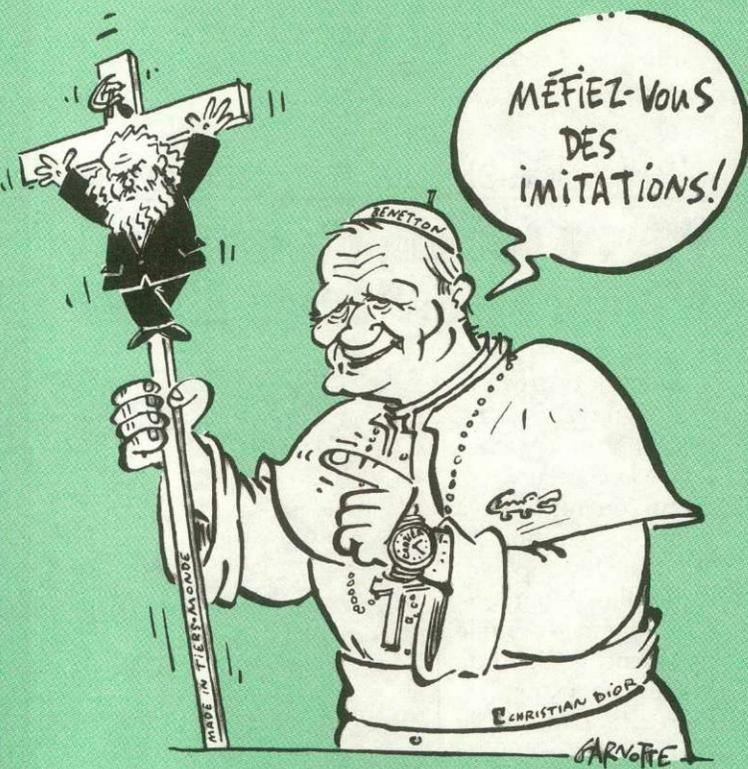
Le courrier retarde parfois. Je m'excuse de ne pas toujours être au courant de vos missives les plus percutantes. Récemment (26 juillet) vous écriviez à l'ensemble des prêtres et religieuses de l'Amérique latine pour leur exposer, en 46 pages, votre vision des fêtes qui doivent se tenir en 1992 pour le 500^e anniversaire de la découverte du Nouveau-Monde. Puis-je me fier au journal *Le Monde* (qui a malencontreusement imprimé à la une qu'un Amérindien, non un policier, était mort dans l'affrontement d'Oka) qui m'apprend que Jean-Paul II conseille aux bergers de ces nombreux catholiques de l'abbas de «ne pas se laisser influencer par le marxisme»? Je crois comprendre votre réticence vis-à-vis de ce que l'on appelle la «théologie de la libération». Elle aurait mené à «des interprétations erronées, dans un esprit marxiste, du problème des pauvres, ce qui a conduit à des comportements pastoraux anormaux».

S'il se trouve des déviants véritables, je fais confiance au cardinal Ratzinger pour les traquer au nom de l'orthodoxie. Ma crainte, Très Saint Père, est que vous alliez à l'encontre du choix qu'est appelé à faire le bas clergé de tous les temps, sous beaucoup de latitudes : prendre parti contre le cynisme des exploitants, pour le peuple.

Je parle en simpliste? en mécréant? Peut-être bien. J'ai été très impressionné, étant étudiant, par une certaine lettre collective des évêques du Québec sur le problème ouvrier (1950). Il m'arrive encore de m'intéresser à ce que mes profs appelaient la doctrine sociale de l'Église et aux difficultés qu'éprouvait la CSN, qui s'appelait toujours, alors, Confédération des travailleurs catholiques du Canada, à ne pas passer pour «communiste» au jugement de certains prélats en relation avec le Vatican où vous avez pris la succession de Pie XII!

C'est un prêtre du diocèse de Chicoutimi, Jean-Guy Tremblay, qui me ramène un peu à cette «doctrine sociale». Il vient de publier *Le travail en quête de sens* (éditions Paulines), analyse en profondeur de votre encyclique *Laborem exercens*, du 14 septembre 1981. J'aurais mauvaise grâce de vous quereller sur la doctrine, puisque je m'y connais très peu, mais je vous livre mes impressions sur cet exercice visant à valoriser l'éthique du travail qui contribue, on en convient tous, à l'humanisation de la société.

Laborem exercens me parle de dépasser le matérialisme, de surpasser l'antinomie entre travail et capital, le dilemme historique entre collectivisme et libéralisme,



etc. L'encyclique m'invite aussi à délaisser le nationalisme étroit, à m'ouvrir aux problèmes internationaux, tel celui de la faim. Tout un traité de sociologie appliquée!

Je veux bien que de tels écrits visent à activer ma réflexion, qu'ils ne prétendent pas offrir de solutions toutes faites, mais ne croyez-vous pas que le langage de la justice devrait prendre moins de détours quand les situations sont claires? Vous voir tancer les curés nicaraguayens, surtout ce brave Ernesto Cardenal, m'a vraiment peiné. Et si je me souviens bien, presque au même moment, vos messages encourageaient les aumôniers de Solidarité, en Pologne, à tenir bon contre l'hydre totalitaire. Où donc tracer la frontière?

Comment vous dire? Mon adhésion à votre dénonciation des méfaits du chômage est totale; il en va de même pour tous les volets qui tendent, dans ce document, à conforter la recherche qu'entreprend l'homme au travail dans le but d'améliorer son bien-être. Vous demandez que les pays pauvres ne soient pas exclus du progrès économique. Encore une fois, ces propos feront l'unanimité des gouverne-

ments qui ont à coeur le bonheur de leurs commettants. Mais si vous appelez les chrétiens à ne pas se laisser tenter par le marxisme, vous rejoignez le courant qui se réjouit de la chute de certains régimes honnis, certes, mais n'y a-t-il pas un mauvais libéra chanté sur le mauvais cercueil? (question posée par Eduardo Galeano, essayiste uruguayen, dans un article reproduit dans *l'International Herald Tribune*).

Je voulais seulement ici vous dire que ma lecture des événements mondiaux me porte à conclure que les victimes des disparités n'abandonnent pas facilement la lutte, et que, de mon point de vue de mécréant, vos exhortations servent surtout, dans le contexte du tiers monde, à renforcer les courants conservateurs qui veulent reculer le plus loin possible la redéfinition du désordre social où ils se complaisent.

Espérant que vous accueillerez avec bienveillance ces propos d'un laïc inquiet de certains de vos écrits, je vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées,

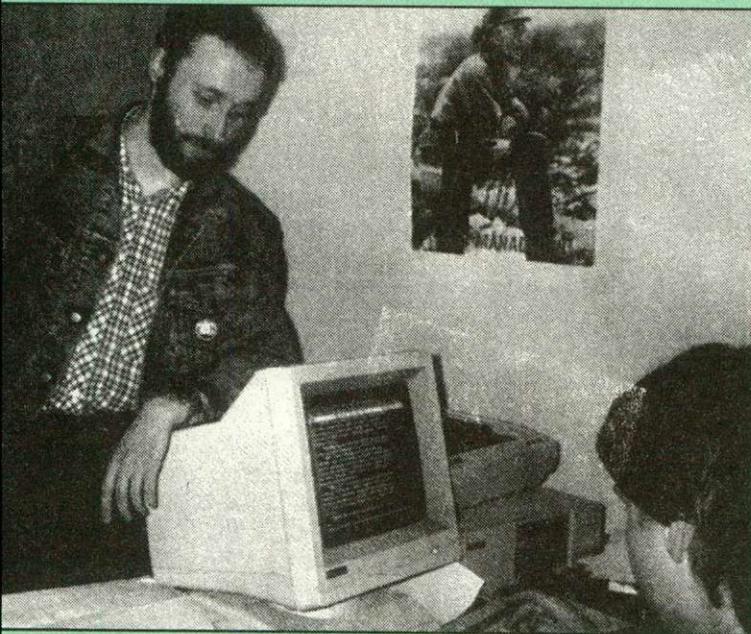
Clément Trudel



URSS

L'anarchie... par l'ordinateur!

Rien ne va plus en URSS: le pain manque, les cigarettes et la vodka sont rationnées, des grèves politiques éclatent, comme celle des 300,000 mineurs de l'Ukraine, à la mi-juillet, pour la révocation de tous les dirigeants liés au Parti communiste. De plus, on craint les prochaines réformes économiques qui pourraient mettre au chômage, dans les prochains mois, 10 à 12 millions de personnes. L'effondrement du système politique a tout de même eu une retombée positive: l'émergence de groupes idéologiques et politiques (146 à ce jour) qui entendent bien infléchir l'Histoire. Parmi ceux-ci, la Conférence anarcho-syndicaliste coordonnée par Aleksandr Shubin, qui revendique quelque 500 membres et le soutien de 2,000 travailleurs. Shilbin, ex-historien, expliquait récemment à Francis Clines du *Times* que l'un des objectifs de son mouvement était d'éliminer la bureaucratie stérile qui paralyse le pays. Mais les méthodes des anarchistes ont évolué: à la bombe et au couteau, Shubin préfère l'ordinateur comme outil d'information et d'organisation.



Aleksandr Shubin: l'anarchiste aux ordinateurs.



Le Monde

Un été en général

Des grèves générales ont été déclenchées cet été dans une dizaine de pays. La majorité de ces débrayages avait

des objectifs économiques; d'autres, plus rares, le pouvoir politique. Ainsi, le 2 juillet, en Afrique du Sud, des centaines de milliers de travailleurs ont répondu à l'appel de l'organisation syndicale COSATU, paralysant le pays, pour que cessent les violences dans la province du Natal. En Haïti, le 11 juillet, un appel à la grève générale fut lancé pour réclamer l'arrestation de

deux hommes forts de l'ex-dictateur Duvalier, MM. Lafontant et Regala. Le 3 septembre, 100,000 travailleurs appartenant à la minorité albanaise de Yougoslavie de la province du Kosovo ont paralysé la région pour s'opposer au contrôle de la Serbie sur la région.

Du côté des conflits économiques, l'Union des syndicats des travailleurs du Niger (USTN) a réussi à paralyser le pays le 11 juin, une remise en cause radicale des mesures d'austérité décidées par le gouvernement d'Ali Saïbou. Mouvements similaires en Grèce (4 juillet), à Saint-Domingue (14 et 15 août) et au Pérou (19 août) où des débrayages massifs ont souligné aux dirigeants d'État que leurs visions comptables étaient peu conciliables avec l'effort de survie des populations.

À la mi-juillet, les syndicats du Nicaragua ont de nouveau défié le régime Chamorro. L'objectif? Une forte augmentation du salaire minimum.

Au Brésil, des grèves accompagnées de violence ont été signalées en juillet dans le prolongement de sérieux conflits dans les grands centres industriels du pays, les usines Ford de Sao Paulo, les chantiers navals à Verone, les aciéries nationales de Rio. Partout, l'on conteste massivement les mesures anti-inflationnistes du gouvernement Collos, premier pouvoir démocratiquement élu depuis trente ans.



Algérie

Vive les syndicats libres

Fin juin, le congrès de

l'Union générale des travailleurs algériens (qui compte près de un million d'adhérents) a écarté tous les membres de son bureau de direction proches du parti au pouvoir, le Front de libération nationale, et proclamé l'autonomie de la centrale par rapport à l'ancien parti unique.



Italie

Des luttes d'avant- garde

Le plus puissant mouvement syndical d'Europe (8 millions d'adhérents) a rompu une paix sociale respectée depuis dix ans en déclenchant des débrayages généraux les 27 juin et 11 juillet. C'est qu'on n'apprécie pas tellement que le patronat italien décide d'abandonner l'échelle mobile des salaires, un mécanisme d'indexation partielle des salaires sur l'inflation. Mais les syndicalistes mettent aussi de l'avant d'autres revendications, révolutionnaires, celles-là: des réductions modulées de la semaine de travail, une gestion flexible du temps de travail, une formation professionnelle spécifique sur les lieux de travail pour les trois millions d'handicapés du pays, des mesures pour aider les travailleurs toxicomanes, une formation particulière pour les femmes, la classification du harcèlement sexuel à la rubrique des délits, la possibilité pour les maris et femmes de s'absenter à tour de rôle en cas de maladie des enfants, et le contrôle par les travailleurs des produits qu'ils utilisent et la multiplication hors de l'entreprise des centres d'observation écologique.

Luc Gosselin

Un vrai «théâtre des opérations»

Jamais peut-être un événement n'aura occupé autant de place dans nos médias que la crise amérindienne. Exception faite de la crise d'octobre en 1970. Et encore, ça serait à voir.

Nous avons donc eu droit à des pages et des pages de nouvelles et à des heures et des heures d'émissions spéciales à la radio et à la télévision. Mais avons-nous été informés? Ça, c'est une autre histoire.

Mis à part quelques bons dossiers dans *La Presse* et, comme d'habitude, quelques documents de lecteurs dans *Le Devoir*, la place a été surtout occupée par la rumeur, les demi-vérités ou carrément les mensonges des autorités et autres acteurs de cette tragi-comédie, y compris, bien sûr, les «Warriors» et les Amérindiens.

Sauf *La Presse*, qui a pris la peine, habituellement, de faire au moins une vitrine, en page une, des différents titres se rapportant à cette crise, le lecteur devait, par lui-même, ramasser l'information livrée en vrac dans le journal, la quantité assassinant presque toujours la qualité.

Rarement a-t-on fait le point; à peu près jamais a-t-on pris la peine, même dans *La Presse*, de rédiger quotidiennement un papier synthèse qui aurait décodé pour le lecteur le sens de la journée couverte par le journal. Ce que le lecteur de nouvelles doit forcément faire à la télévision avant de donner la parole à ses correspondants.

Mais quels correspondants parfois! Un certain Lester, à *Radio-Canada*, semblait davantage un porte-parole des services de police ou des services secrets, qu'un journaliste au-dessus de la mêlée.

Un autre soir, un autre correspondant de *Radio-Canada* s'étonnait en ondes de ce que Randy Horne, le premier «Warrior» à faire face à la justice, n'ait pas enregistré de plaidoyer de culpabilité ou de non-culpabilité à sa comparution où, par ailleurs, il trouvait «bizarre» qu'il choisisse un procès devant juge et jury.

Il n'y avait pourtant là rien d'exceptionnel. Il avait le choix de la cour et un accusé qui opte pour juge et jury ne

peut répondre à une accusation, plaider coupable ou non, à la comparution. C'est, tout bêtement, la règle dans notre droit.

La perle, la cerise sur le sundae, le comble de la bêtise, je vous laisse le choix du qualificatif, a été remporté, selon moi, par l'animateur de *CJMS*, le regrettament populaire Gilles Proulx, qui est monté sur les barricades blanches de Châteauguay pour jeter de l'huile sur le feu raciste et monter ainsi la cote d'écoute de sa station.

De retour du front d'Oka le 8 septembre, la reporter du *Soleil*, Julie Brouard, racontait ainsi son expérience sur le plan journalistique: «*Les reportages se font de plus en plus alarmistes. Le périmètre se transforme en véritable «trappe à rumeurs». Et chacun saute sur ces dernières comme si leur vie en dépendait. On veut être le premier à le dire sur les ondes. Il y a toujours moyen de se rétracter plus tard.*»

J'ajouterais que la presse écrite n'a pas agi différemment. Semblable comportement n'a plus rien à voir avec le journalisme véritable et mène tout droit à la désinformation systématique.

Le danger était d'autant plus grand que toutes les parties avaient leurs conseillers en communication et que deux d'entre elles, l'armée et les «Warriors», se livraient à une

guerre psychologique toute gestuelle devant les caméras.

Jamais l'expression «théâtre des opérations» n'a été aussi juste. Du grand théâtre grec avec ses choeurs que constituaient les populations de Châteauguay et d'Oka et les journalistes eux-mêmes; ces derniers étant, en effet, devenus peu à peu eux-mêmes des acteurs.

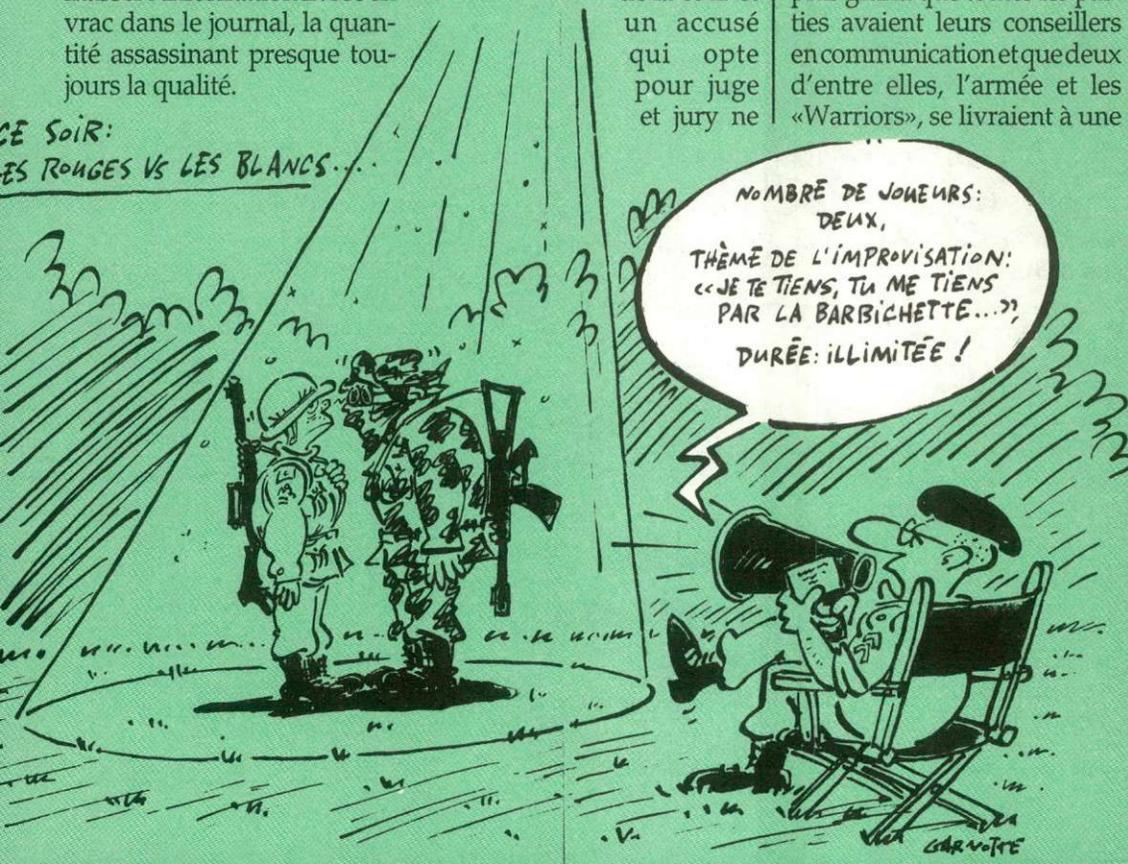
Exemple à la fois burlesque et pénible de cette désinformation, les aveux du capitaine Jacques De Carufel —démentis par l'armée pour la forme et de manière générale, mais aucunement dans les faits— qui reprochait aux médias d'avoir exagéré la force des «Warriors», notamment l'importance de leurs dispositifs de défense, pièges, fortifications et tranchées.

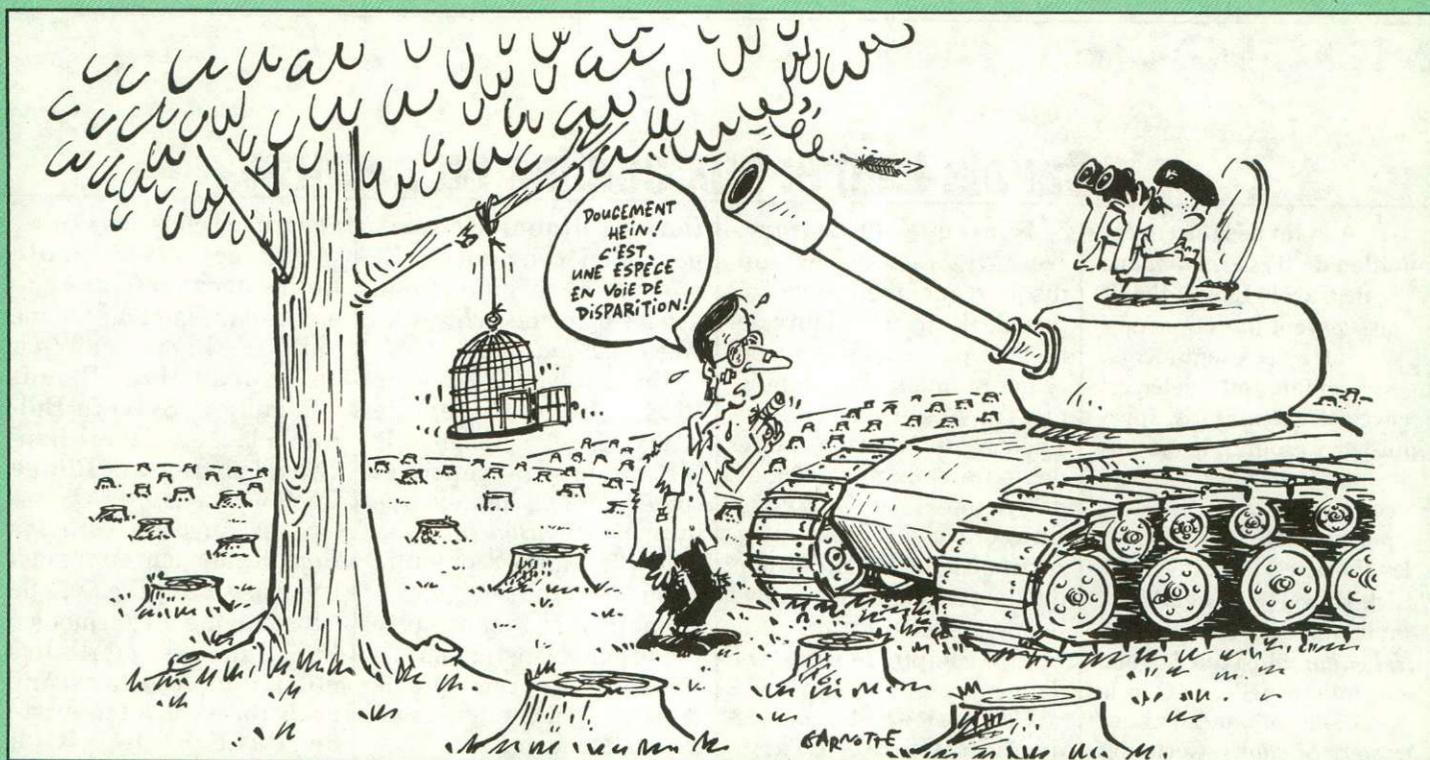
C'est pourtant l'armée elle-même qui avait choisi là-dessus d'épeurer la population à l'aide de documents, dont un vidéo présenté à la télévision, en obtenant du temps d'antenne pour débiller sa propagande dans la plus pure tradition des régimes militaires.

Autre exemple. Certain jour, la plupart des «Warriors» retranchés à Oka étaient des Américains et plusieurs d'entre eux des Blancs dont le surnommé Lasagne, «un Italien de Brooklyn». Le 12 septembre, *La Presse* notait que l'individu, Ronald Cross, était né à Kahnesatake. Et sur une quinzaine de guerriers identifiés, un seul était un Blanc, d'Oka, et tous venaient de réserves canadiennes, ou à cheval sur la frontière américaine, dont un poète micmac du Cap Breton. Peu d'entre eux n'auraient pu faire la guerre du Vietnam, à moins d'y avoir participé dans les scouts.

Note: évidemment, je n'appuie pas pour autant le recours aux armes, etc. Je revendique seulement le droit d'être sceptique et critique face au discours dominant.

CE SOIR:
LES ROUGES VS LES BLANCS...





Le Réjean Ducharme du cinéma québécois

UNE HISTOIRE INVENTÉE

Un film d'André Forcier scénarisé en collaboration avec Jacques Marcotte; interprété par Louise Marleau, Charlotte Laurier, Jean Lapointe, Marc Messier, Marc Gélinas, France Castel et Jean-François Pichette.

André Forcier est l'un des cinéastes favoris des cinéphiles québécois. C'est un peu comme si notre voisin faisait un film. Plus que chez Arcand, Simoneau, Lauzon ou Melançon, chacun des films de Forcier est enraciné dans tous les détails de notre environnement le plus quotidien, nous révélant en plus un imaginaire fantastique très particulier. C'est surtout dans ses dialogues qu'il est purement québécois. André Forcier est au cinéma québécois ce que Réjean Ducharme est à notre littérature.

Après son échec avec «Kalamazoo», une grande histoire d'amour entre un marin et une sirène, qu'il mit six trop longues années à réaliser, voici donc, deux ans plus tard, *l'Histoire inventée* de Florence (Louise Marleau) et de sa fille Soledad (Charlotte Laurier), séduisant toutes les deux Gaston (Jean Lapointe), le Don Juan de la

trompette, de retour des États-Unis. L'action se déplace en alternance entre le bar où Gaston fait son numéro tous les soirs avec une chanteuse sur le déclin (France Castel) et le théâtre où Soledad joue *Othello*.

En lisant le synopsis, tout semble bien banal. Il suffit de rajouter que Florence est suivie dans chacun de ses déplacements de ses quarante amants inconsolables pour s'imaginer l'atmosphère particulière de chaque scène. Tout se prend alors au deuxième niveau et repose sur des dialogues savoureux.

Autour de ces personnages virevoltent une série de comédiennes et de comédiens qui prennent autant d'importance les uns que les autres sans accaparer les projecteurs. Marc Messier en policier pilier de bar, Marc Gélinas en serveur et Jean-François Pichette en amoureux délaissé, sont admirablement dirigés.

Le public du Festival des Films du Monde a largement ovationné le film lors de la première et lui a réservé les prix du meilleur long métrage canadien et du long métrage le plus populaire. La couverture journalistique



Louise Marleau, Marc Gélinas et Charlotte Laurier dans *Une histoire inventée*.

entourant sa sortie n'a été que positive. Dès son premier jour en salle, il était en tête pour les recettes mont-réalisées.

Je ne peux qu'aller dans le même sens et recommander ce film à toutes et tous; particulièrement à ceux qui ne connaissent pas encore Forcier et qui doivent profiter de l'occasion. *Une histoire inventée* est le film le plus maîtrisé et le plus achevé d'André Forcier.

Lorsque le cinéma représente convenablement la réalité quotidienne, il est un grand moyen de communication. Quand, en plus, il est la représentation de notre imaginaire collectif, il devient un grand art. Peu de cinéastes y arrivent. André Forcier devient donc avec *Une histoire inventée* un de nos plus grands cinéastes québécois. ■

Michel Tremblay

Carole Laure: aux confins du country

À la fin de la première audition de *Western Shadows* de Carole Laure, j'étais assez sceptique et partagé entre deux sentiments: adopter ou rejeter cet enregistrement. Puis, après plusieurs écoutes, je me suis laissé charmer. Les airs country, les arrangements musicaux de Lewis Furey, les choristes, la dextérité de Rick Haworth aux guitares, à la mandoline et au *pedal steel guitar*, ainsi que la voix, souvent sensuelle, de Carole Laure m'ont fait aimer *Western Shadows*. Certaines pièces, pas toutes cependant, ont beaucoup d'émotion (*Stand by your man*, *Danse avant de tomber*, *Quand le soleil dit bonjour aux montagnes* et *To know him is to love him*). Mais étant gagné depuis fort longtemps à la musique country, une musique de Blancs, pauvres et autres éclopés de la vie, j'ai laissé à mon camarade Louis-Serge Houle, qui lui est loin d'être acquis à ce genre musical, le soin de faire une critique honnête de *Western Shadows* et du tout récent spectacle de Carole Laure, *Bonsoir mon amour*.
Michel Crête

Plus que du country, *Western Shadows* est un disque d'amour et, pourquoi pas, de désir. À vrai dire, je ne suis pas un amateur de ce genre musical et, depuis que j'ai vu son spectacle au Théâtre du Nouveau Monde, je ne peux m'empêcher de penser que Carole Laure a choisi le country comme thème de son dernier disque parce que, pour elle, il doit réussir le mieux à rendre compte de ses états d'âme.

Car c'est exactement ce que fait Carole Laure: chanter avec chaleur et émotion. Un prétexte, le country? Plutôt un véhicule pour transporter la sensualité et l'amour. Il est certain que l'album «sonne» country. Mais ce qui s'y dégage par dessus tout, c'est une voix chaude et sensuelle qui aurait pu chanter bien d'autres choses que des classiques du country, avec le même résultat.

C'est d'ailleurs la sensualité qui est le dénominateur commun du disque et du spectacle qui, soit dit en passant, ressemble bien peu au country. Il faut l'entendre interpréter *Purple*

Haze de Jimmi Hendrix pour s'en convaincre. Et pourtant, ce spectacle dégage le même *feeling* que *Western Shadows*.

En entrevue à Musique Plus, Lewis Furey, le réalisateur et compagnon de vie de la chanteuse et comédienne, a indiqué que le spectacle *Bonsoir mon amour* tentait de reproduire ce moment presque insaisissable, sur l'oreiller, entre le bonsoir et l'instant où l'on s'endort. Je crois que le disque a également réussi à capter ce moment.

Carole Laure n'a rien d'une Diane Dufresne, même si elle montre plus d'assurance que lors de ses enregistrements précédents. Cela explique peut-être sa façon de chanter. Mais qu'importe, c'est le résultat qui compte. Et il est très bon.

Des classiques

La pièce qui représente le mieux ce microsillon est *Stand By Your Man*, une très belle ballade popularisée par Tammy Wynette il y a quelques lunes. Accompagnée d'excellents musiciens, dont certains sont

apparus à l'émission *Beau et chaud* cet été, Carole Laure nous présente l'ambiance dans laquelle baigne l'album. Parmi ceux-ci, notons Jean-Marie Benoît à la guitare, Sylvain Bolduc à la basse, Paul Brochu à la batterie et Ranee Lee au chœur.

Avec *Anybody With the Blues* (également en version française *Ya qu'elle*), elle est soutenue à l'harmonica par l'un des meilleurs musiciens de la scène québécoise, soit le guitariste de Paul Piché, Rick Haworth.

On retrouve également une très belle interprétation



d'une pièce de Mort Shuman, ainsi que sa traduction française: *Danse avant de tomber* (*Save The Last Dance For Me*). Mais l'une des plus belles chansons demeure le succès qui a mis Phil Spector sur la carte, au début des années soixante: *To Know Him Is To Love Him*. On se rappelle que Spector a par la suite produit *Let It Be* des Beatles.

Quant à Lewis Furey, il a réalisé et arrangé l'album, joué du piano et composé un titre: *Sorry*.

Sans conteste, un disque à écouter en bonne compagnie, aussi bien durant les nuits froides d'hiver que les chaudes nuits d'été...

Louis-Serge Houle

Les Warriors et le Golfe

L'été qui s'achève a été le théâtre d'activités guerrières comme il avait été rarement donné d'en voir en un laps de temps aussi court.

Pendant que nos Warriors, plus ou moins américains selon les versions, tiraient masques, foulards et *battledress* des boules à mites où ils avaient été religieusement rangés depuis la honteuse sortie du Vietnam, d'autres Warriors délaissaient leurs terrains de golf pour prendre la direction du Golfe Persique, camouflant derrière le sauvetage de la civilisation occidentale une opération strictement commerciale et à forte odeur de pétrole.

Saddam Hussein est un dictateur qui a des visées hégémoniques dans cette partie du monde. Son incursion au Koweït n'est pas plus défendable que celles des USA au Vietnam, en République Dominicaine, à Grenade et à Panama. Mais comme les temps changent...

Qu'il était choyé, en effet, et l'objet de toutes les attentions, ce Saddam Hussein - qu'on voue maintenant aux gémonies - quand il participait en 1963 à la chute d'un gouvernement opposé aux Américains. C'est d'ailleurs cette bonne CIA américaine, toujours présente quand la civilisation occidentale est en danger, qui fournit alors les noms de 5 000 militants syndicaux et politiques dont on procéda illico à l'exécution.

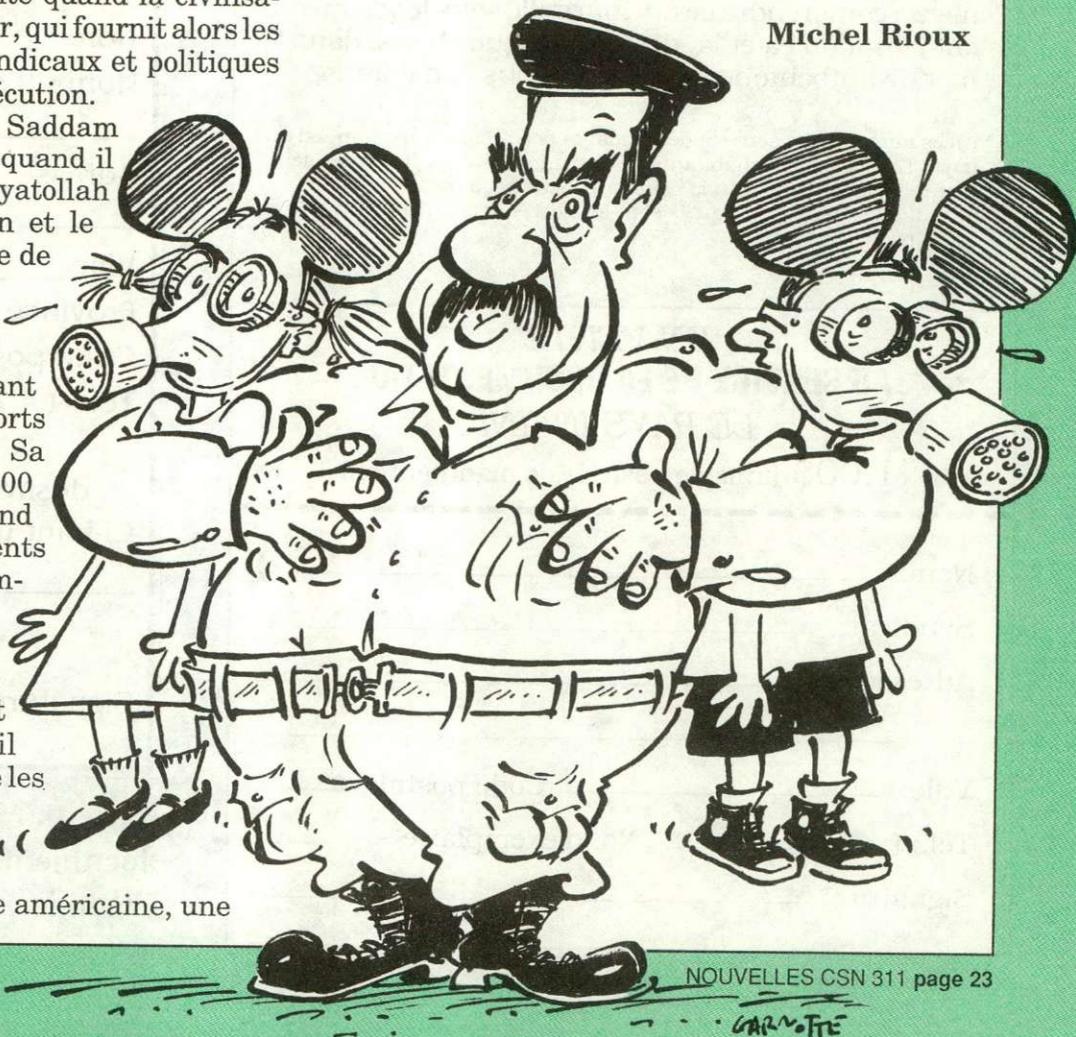
En 1980, le même Saddam Hussein est consacré héros quand il entreprend une guerre à l'ayatollah iranien, avec la bénédiction et le soutien financier et militaire de tous les pays occidentaux. Il était devenu le meilleur client de l'empire militaro-industriel occidental, laissant cependant un million de morts sur ses champs de bataille. Sa dette extérieure grimpe à 100 milliards\$. La France lui vend pour 12 milliards\$ d'armements - ce qui préserve 200 000 emplois sur son territoire. L'Italie ne se prive pas non plus de ce marché lucratif. Le Japon et l'Allemagne le gavent d'armes chimiques, dont il n'hésite pas à se servir contre les populations civiles iraniennes et pour écraser en 1988, avec le régime militaire de Turquie et l'appui de l'armée américaine, une

révolte du peuple kurde: 5 000 victimes dans les villages.

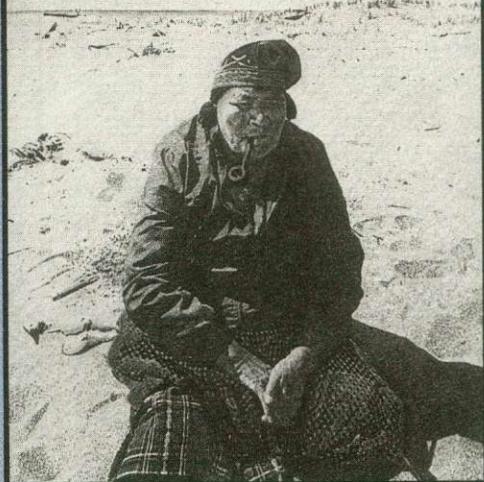
Saddam Hussein est passé de héros à salaud quand il a voulu prendre de force le Koweït et son pétrole. Et le pétrole, on le sait, c'est comme pour les cigarettes: les Warriors arrivent quand le trafic est en danger. Il y a aujourd'hui 250 000 Warriors américains dans le Golfe Persique, prêts à tout pour que le pétrole koweïtien et saoudien continue d'alimenter les pipelines de la Standard Oil. Et qui est mort de rire, pendant que le prix du baril de pétrole brut est passé en deux mois de 19\$ à 37\$?

Tout n'est pas perdu, cependant; car, comme on l'a constaté à la télévision, Saddam Hussein aime beaucoup les enfants. Il les aime à un point tel qu'il en garde constamment près de lui. De mauvais esprits, manquant visiblement à la charité chrétienne, lui prêtent le dessein de les utiliser comme bouclier; il est d'ailleurs imité en cela par d'autres valeureux guerriers... Mais des soldats qui ont fait le Vietnam peuvent faire n'importe quoi! Pour l'avoir dit trop clairement, le chef de l'armée de l'air US, le général Dugan, a perdu sa job.

Michel Rioux



LE PAYS INFINI



Voilà une plaquette qu'il fait bon lire ou relire, en cette période où on parle de cause et de droits des Autochtones. *Le pays infini* a été publié en 1988 par le Conseil Attikamek-Montagnais, en collaboration avec la CSN, la CEQ et l'UPA. C'est un tour d'horizon des souvenirs et des aspirations d'un peuple dont les ancêtres ont immigré les premiers en Amérique, se déployant en suivant le retrait des glaciers qui recouvraient cette terre jamais foulée par l'homme.

Le pays infini nous met en contact avec un peuple composé des Attikameks, qui se sont installés en Haute-Mauricie, et des Montagnais, qui vivent sur les territoires des affluents du St-Laurent jusqu'à la pointe du Labrador, soit une importante portion du territoire que nous appelons le Québec. Ce ne sont pas les Agniers que nous avons appelés Iroquois et dont on parle aujourd'hui comme des Mohawks ou des Warriors. Mais *Le pays infini* nous apprend à nous, allochtones*, bien des choses qui peuvent combler nos blancs de mémoire de blancs et nous aider à mieux comprendre ce qui fourmille sous le volcan qui fait irruption çà et là, depuis quelque temps, dans le monde autochtone avec lequel nous cohabitons.

(*Les autochtones sont les descendants des premiers habitants d'un pays. Tous les autres habitants de ce même pays, quelles que soient leur religion, leur race ou la couleur de leur peau, sont des allochtones, c'est-à-dire qu'ils sont les descendants d'habitants d'un autre pays.

EN VENTE AU SERVICE DE LA DOCUMENTATION LE PAYS INFINI

1.00\$ (frais de poste et de manutention)

Nom: _____

Syndicat: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Code postal: _____

Tél.: () _____ No. d'exemplaire-s: _____

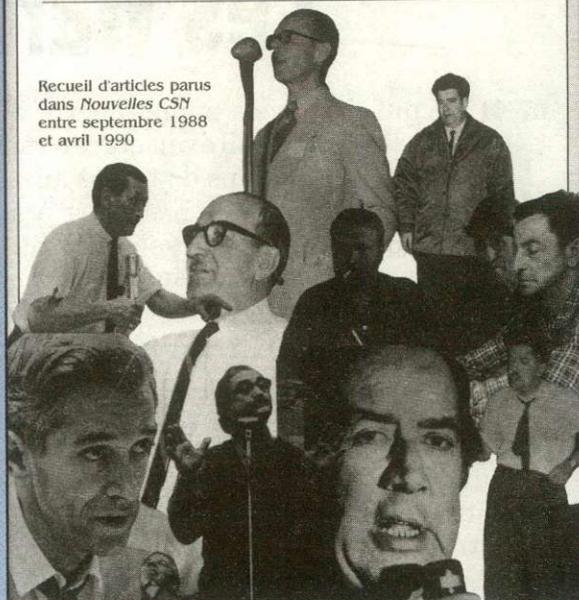
Signature: _____

SOUVENIRS POUR DEMAIN



PIERRE VADEBONCOEUR

Recueil d'articles parus
dans *Nouvelles CSN*
entre septembre 1988
et avril 1990



EN VENTE

AU SERVICE DE LA DOCUMENTATION

7,00\$

(frais de poste et de manutention inclus)

Nom _____

Nom du syndicat _____

Adresse _____

Ville _____

Province _____

Code postal _____

Tél.: () _____

Je désire () exemplaire(s)

Ci-joint un chèque au montant de
_____ \$

Signature _____

Faire parvenir au Service de la
documentation CSN, 1601 av. de
Lorimier, Montréal, Qc, H2K 4M5.